

Taiwan rappelle Chang

■ TORONTO (PC) — Le représentant commercial Patrick Chang, contre lequel le gouvernement fédéral avait émis un avis de déportation, est rentré à Taiwan sur les ordres du gouvernement taiwanais, qui craignait qu'une bataille devant les tribunaux n'endommage les relations entre les deux pays.

M. Chang, président de la Chambre de commerce de Taiwan, a quitté le Canada samedi, a indiqué Gabe Fritzen, secrétaire général de l'Association d'amitié Canada-Taiwan. Sa femme et ses enfants sont retournés à Taiwan la semaine dernière.

M. Fritzen a affirmé dimanche en conférence de presse que la décision du gouvernement taiwanais « visait à supprimer un irritant qui aurait pu endommager les relations entre le Canada et Taiwan pour un long moment ». Ottawa a rompu ses liens diplomatiques avec Taiwan en 1970, pour ensuite reconnaître la République populaire de Chine.

M. Chang, 46 ans, avait reçu en janvier l'ordre de quitter le pays à la mi-février. Il a affirmé n'avoir reçu aucune explication de la part du ministère de l'Immigration et, estimant avoir été injustement traité, décidait de contester la décision devant la Cour fédérale du Canada. Sa cause devait être entendue aujourd'hui.

Mais dans une lettre remise vendredi dernier à son avocat Mendel Green, M. Chang affirme que « la représentation erronée de ma fonction et de mes activités ici a nui à mon efficacité. Il serait inutile de tenter de faire retarder ou annuler l'ordre de déportation ».

Plusieurs leaders de la Communauté sino-canadienne ont toutefois affirmé ne pas avoir l'intention de laisser tomber l'affaire. L'Association d'amitié, a indiqué M. Fritzen, a réclamé auprès de la GRC « une enquête complète sur le comportement du gouvernement dans ce dossier ».

L'association dispose « de preuves substantielles indiquant que Patrick Chang a été victime d'un coup monté et qu'il y a eu des tentatives désespérées pour dissimuler le rôle d'un haut représentant gouvernemental dans cette affaire », a ajouté M. Fritzen, qui a refusé d'en dire davantage.

Le ministère d'État à la Jeunesse n'a plus d'argent



La députée libérale Sheila Copps.

■ OTTAWA — Le ministère d'État à la Jeunesse n'administrera plus de programmes, perdant du même coup sa raison d'être.

MARIE TISON
de la Presse canadienne

Le budget de dépenses du Conseil du trésor, rendu public jeudi dernier, n'a prévu aucun budget pour ce ministère d'État, à part \$4 millions pour la simple administration du ministère au cours de l'année fiscale 1986-87.

La députée libérale Sheila Copps n'a pas manqué d'indiquer que cette situation était due au « manque de force de la ministre Andrée Champagne combinée au manque de force des jeunes auprès du gouvernement ».

« On voit ce qui arrive maintenant : un ministère sans fonction, un budget de \$5 millions pour 24 employés, et rien pour les jeunes », a souligné la députée.

Au cours de la période des

questions, Mme Copps a demandé au gouvernement quelle serait la fonction de la ministre d'État à la Jeunesse, maintenant qu'elle n'administre plus aucun programme.

Le premier ministre Brian Mulroney a simplement indiqué que l'obligation du gouvernement n'était pas « d'ériger une nouvelle bureaucratie, mais de procéder à la création d'emplois durables ».

« Soyez sans crainte en ce qui concerne la jeunesse, a-t-il lancé, ce sera relié en temps opportun non seulement à d'autres programmes, mais à des initiatives très importantes qui vont créer davantage d'emplois pour nos jeunes ».

Mme Copps a qualifié les arguments de M. Mulroney de « ridicules ».

« D'ici la fin de mars 1986, le gouvernement dépensera \$1 million, et \$4 millions l'an prochain, pour garder du personnel chargé de gérer des programmes qui n'existent plus, a-t-elle soutenu. Il paie de la bureaucratie,

sans donner un sou directement aux jeunes ».

Elle a dit espérer que le premier ministre Mulroney ait le courage de dire clairement s'il tient à conserver le ministère d'État à la Jeunesse ou non.

Une part du problème, a expliqué Mme Copps, c'est que le gouvernement ne voit pas la jeunesse comme une force politique.

L'autre partie du problème, c'est Mme Champagne elle-même.

« Elle n'a pas bien défendu la jeunesse, a ajouté Mme Copps. Mme Champagne n'a pas lutté pour les 700.000 jeunes chômeurs, elle n'a lutté que pour les mieux nantis ».

« Elle a perdu toutes les batailles au cabinet, mais elle a réussi à garder sa place », a-t-elle poursuivi.

La députée ne pense pas que le ministère d'État à la Jeunesse devrait être aboli, mais que la ministre Champagne devrait démissionner, « si elle est intéressée au bien de la jeunesse ».

Démission à la Commission des produits laitiers

■ OTTAWA (PC) — Le président de la Commission canadienne des produits laitiers, Gilles Choquette, quittera son poste à compter du 1^{er} avril, a fait savoir hier un porte-parole de la commission.

Aucune raison motivant son départ n'a été donnée. Le président aurait fait connaître sa démission mercredi dernier à ses employés.

Le ministre de l'Agriculture John Wise avait laissé entendre l'an dernier qu'il y aurait des changements au sein de la commission, qui supervise la production de produits laitiers au Canada.

Les pratiques de M. Choquette étaient considérées comme assez controversées, et certaines opérations de vente à l'étranger du pays font toujours l'objet d'une enquête par la GRC.

SELON ROBERT RENÉ DE COTRET

Couper davantage aurait pu freiner l'économie

■ QUÉBEC — Le gouvernement conservateur ne pouvait sabrer plus qu'il ne l'a fait dans les dépenses publiques. Couper davantage aurait risqué de freiner la relance économique du Canada.

LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a soutenu hier le président du Conseil du trésor Robert René De Cotret devant 350 membres du Club des amis de Brian Mulroney réunis à Québec.

Le club, mi-mondain mi-politique, a été créé après l'élection du gouvernement conservateur. Il regroupe des gens d'affaires sympathiques au premier ministre Brian Mulroney.

M. De Cotret, qui devait initialement parler de libre-échange, a préféré entretenir son auditoire du budget fédéral.

Il a notamment répondu aux reproches qui lui sont faits par le premier ministre québécois Robert Bourassa, quant à la trop grande modération de ses coupures de budget.

M. Bourassa a averti que Québec coupera dans ses dépenses beaucoup plus qu'Ottawa « toutes proportions gardées ». Il s'est dit déçu qu'Ottawa ait choisi de réduire son déficit en augmentant les taxes plutôt qu'en réduisant davantage les dépenses.

M. De Cotret soutient qu'Ottawa ne pouvait comprimer davantage sans affecter la relance économique. « C'est le maximum qu'on pouvait espérer. Aller plus loin aurait risqué d'affecter la stabilité de la relance économique ».

Le président du Conseil du trésor estime que ce qu'Ottawa a coupé « est déjà beaucoup ». Les compressions atteignent \$700 millions sur un budget de \$117 milliards.

Toute coupure de dépenses s'accepte mal dans un certain milieu, souligne-t-il. « Il n'y a pas de coupures vraiment faciles. Lorsque vous coupez un service qui vous semble être moins utile, celui qui bénéficierait de ce service, lui, (n'aime pas ça) parce qu'il trouvait ce programme utile ».

Quant à la surtaxe de trois p. cent aux corporations et aux individus, M. De Cotret a répété qu'elle serait temporaire, bien que le budget ne prévoit aucune date pour son abolition.

« Tout dépendra de la rapidité avec laquelle on réussira à atteindre nos objectifs de réduction du déficit. Le plus rapidement on l'atteindra, le plus rapidement la surtaxe sera abolie », a prévenu le président du Conseil du trésor.

Effets sur le dollar

M. De Cotret ne s'est pas montré inquiet outre mesure des effets du budget Wilson sur le dollar canadien.

Il s'est même fait rassurant : tous les budgets, dit-il, entraînent des fluctuations du dollar canadien pendant une semaine ou 10 jours. Il faudra attendre la fin de cette semaine avant de connaître véritablement les effets du budget sur la force du dollar. M. De Cotret s'est dit convaincu qu'au bout du compte, « le dollar reflétera ce budget responsable ».



Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, et la critique du parti en matière de condition féminine, Mme Margaret Mitchell.

« Un impact négatif disproportionné pour les femmes »

■ OTTAWA (PC) — Les néo-démocrates ont souligné le début de la semaine internationale de la femme en exposant les effets du budget Wilson sur les femmes.

MARIE TISON
de la Presse canadienne

Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent et la critique néo-démocrate en matière de condition féminine Margaret Mitchell ont soutenu hier que les mesures générales du budget du ministre des Finances Michael Wilson auront un impact négatif disproportionné pour les femmes.

La surtaxe de trois p. cent de l'impôt fédéral sur le revenu frappera plus durement les personnes à faible revenu, a déclaré M. Broadbent.

Or, la plupart de ces personnes sont des femmes, a-t-il fait remarquer. En 1983, plus de la moitié des contribuables de sexe féminin avaient un revenu annuel de moins de \$10.000, tandis que seulement 25 p. cent des contribuables masculins étaient dans la même situation, ajouta-t-il.

« Cela aura comme effet net d'aggraver la situation des femmes », a déclaré M. Broadbent.

Il a ajouté que la surtaxe de quatre p. cent imposée aux personnes à revenu élevé et qui sera éliminée à la fin de l'année ne touchera pratiquement pas les femmes, puisqu'en 1983, elles ne constituaient que 12 p. cent des contribuables qui gagnaient annuellement \$50.000 et plus.

En outre, l'énoncé économique de novembre 1984, le budget de mai 1985 et celui du 26

février 1986 auront comme effet conjugué d'augmenter le fardeau des familles, frappant ainsi particulièrement les femmes, a déclaré M. Broadbent.

Recommandations

Mme Mitchell a déclaré de son côté que le gouvernement avait ignoré les recommandations des femmes dans l'élaboration de son budget.

Les femmes seront particulièrement affectées par les coupures dans la fonction publique, ou elles sont nombreuses à détenir des postes peu rémunérés, a-t-elle affirmé.

Les coupures dans les programmes fédéraux non statutaires et les programmes de formation risquent d'affecter les services destinés aux femmes, a-t-elle poursuivi, ajoutant que rien n'avait été prévu dans le budget pour soutenir les garderies.

Enfin, le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente ne compensera même pas la hausse de la taxe de vente de l'année dernière, a-t-elle soutenu.

Toute la semaine, des députés néo-démocrates prendront la parole dans différentes villes du pays pour discuter de l'impact du budget sur les femmes, dans le cadre de la semaine internationale des femmes.

Par exemple, jeudi, Ed Broadbent et la députée néo-démocrate Lynn MacDonald rencontreront des groupes de femmes à Montréal.

« J'espère que les femmes célébreront leur semaine, a déclaré Mme Mitchell. Mais j'espère qu'elles ne perdront pas de vue qu'elles doivent poursuivre leur combat ».

Wilson maintient qu'il a vu juste

■ OTTAWA — Même s'il n'affiche plus l'assurance des jours qui ont précédé la lecture du budget mercredi dernier, le ministre des Finances Michael Wilson n'en continue pas moins de croire qu'il a vu juste dans ses prévisions budgétaires.

PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Harcelé par l'opposition hier aux Communes, le ministre s'est défendu avec vigueur. Il a affirmé que sa projection établissant le taux d'intérêt moyen à 9,5 p. cent était réaliste et que, s'il a un peu mal visé en prévoyant le prix d'un baril de pétrole à \$22,50, il croit quand même que cela bénéficiera aux consommateurs et à l'économie canadienne.

« Il y a des observateurs du monde économique, a-t-il répliqué, qui appuient ce que ce budget propose et qui disent que nous sommes sur la bonne voie,

que nous diminuerons le déficit et que nous sommes en train d'établir la base pour des taux d'intérêt moins élevés. »

Tout au long de la période de questions aux Communes, consacrée au budget, le ministre Wilson a tenté à maintes reprises de reprendre à son compte les témoignages des milieux d'affaires favorables à sa thèse budgétaire, pour être aussitôt rappelé à l'ordre par le président de la Chambre John Bosley, qui n'accepte plus depuis quelques temps les longs préambules des questions de l'opposition et les interminables réponses des ministres.

« Il y a le Toronto Star, a cité le ministre, qui affirme que le message principal du budget Wilson souligne que si nous voulons garder nos programmes sociaux, il nous faudra payer. »

Un peu plus tard, M. Wilson a quand même réussi à glisser dans le débat une déclaration du président de la Banque Nationale, M. Michel Bélanger, qui a



Michael Wilson

laissé entendre que la projection sur les taux d'intérêt à 9,5 p. cent pour l'année en cours « était raisonnable ».

Lorsque l'opposition a ensuite tenté de lui faire dire qu'il avait complètement manqué le bateau en prédisant le prix du baril de pétrole à \$22,50, alors que les spécialistes internationaux le fixent à au plus \$15,00 à la fin de 1986, le ministre a admis qu'il s'était peut-être un peu fourvoyé.

« Bien sûr, a poursuivi le ministre, qu'il y aura des effets négatifs causés par les prix du pétrole trop bas, mais il y aura aussi des bénéfices pour les consommateurs. »

Quant à la croissance des investissements étrangers et la confiance des investisseurs canadiens, des arguments que le gouvernement a utilisés depuis plusieurs mois, ils ont été sévèrement mis en doute hier par l'opposition.

S'appuyant sur les chiffres de Statistique Canada, qui soulignent des sorties de capitaux de \$4,9 milliards en 1985, les néo-

démocrates ont tenté de démontrer que les politiques conservatrices n'avaient pas toujours les effets escomptés sur les gens d'affaires et les investisseurs étrangers et canadiens.

« Est-ce que le ministre des Finances, a demandé Ian Deans du NPD, sait que les sorties de capitaux du Canada en 1985 ont atteint \$4,9 milliards et que cela a un effet néfaste sur la valeur de notre dollar? »

Cette question a eu droit à deux réponses différentes. Dans un premier temps, le ministre Wilson a parlé de surplus favorables au Canada à ce chapitre de \$400 millions à long terme et de \$1,1 milliard à court terme.

Dans une deuxième intervention, après avoir admis qu'il avait fait erreur dans sa première réponse un peu confuse, M. Wilson a parlé de rentrées de capitaux de \$3,9 milliards à long terme et de \$700 millions à court terme pour « des rentrées nettes de \$4,6 milliards », tout en demandant à l'opposition de faire des efforts pour mieux interpréter les statistiques.

Tout au long de la journée, hier, les orateurs se sont succédés aux Communes soit pour discourir en faveur d'une résolution de non-confiance dans le gouvernement et son budget « jugé inhumain », résolution présentée par les néo-démocrates de Ed Broadbent, soit pour vanter les mérites du document Wilson.

En fin de journée, les conservateurs désaffectaient facilement cette résolution appuyée par les libéraux par un compte de 101 voix à 41.

Aujourd'hui, ce sera au tour des libéraux de présenter une résolution condamnant le budget Wilson et le gouvernement qui l'endosse.

Bill Jarvis à la présidence du PC

■ OTTAWA (PC) — L'ex-député et ministre conservateur, M. Bill Jarvis, a été nommé président du Parti progressiste-conservateur par acclamation, a annoncé hier le directeur des communications Jean-Bernard Lafontaine.

Jarvis, un avocat d'Ottawa, succède à Peter Elzinga qui quitte officiellement son poste la semaine prochaine, à l'occasion du congrès national du parti, à Montréal.

M. Elzinga représente une circonscription de la région d'Edmonton à la Chambre des Communes.

Député de la circonscription de Perth, en Ontario, de 1972 à 1984, Jarvis faisait partie de l'équipe de Joe Clark lors de la course à la direction de ce dernier, en 1983. Il a également été conseiller du premier ministre Brian Mulroney.

Les candidats avaient jusqu'à vendredi pour soumettre leur candidature à la direction du parti.

En Suède? Jamais en Suède!

L'ignorance dans laquelle on reste, du moins jusqu'à ce jour, quant à l'identité du meurtrier du premier ministre suédois Olof Palme et quant à ses motifs réels rend encore plus poignant le drame sanglant qui s'est joué vendredi soir dernier en plein centre de Stockholm.

Des individus abattus à la porte d'un cinéma, cela se voit. Notamment à Chicago. Mais M. Palme n'était pas un «individu». Et la capitale de la Suède n'est pas Chicago.

Malgré tout, les esprits seraient peut-être plus rassurés, si l'enquête démontrait que l'homme politique a été victime d'un sordide règlement de comptes n'ayant rien à voir avec le destin de la Suède, voire avec le destin du monde, Olof Palme ayant joué un rôle honorable bien au-delà des frontières de son pays.

Aux dernières nouvelles, les enquêteurs suédois n'avaient pu recueillir que de bien maigres indices sur les mobiles du crime et sur son auteur. Mais toutes les tentatives pour rassembler les éléments du puzzle ramènent une supposition, qui n'est, pour l'heure, qu'une supposition: l'assassin aurait été manipulé par des mains étrangères.

Il n'est pas rare que le massacre d'un homme politique entraîne les autorités à pousser immédiatement l'hypothèse d'un complot ourdi à l'étranger. Mais il faut convenir qu'en l'occurrence le caractère éminemment pacifique des moeurs politiques suédoises ne laisse pas beaucoup d'explications plausibles du coup, en dehors d'une intervention étrangère. Si tel est le cas, mais la démonstration n'en est nullement faite, la Suède pourrait aujourd'hui s'estimer singulièrement mal récompensée de son ouverture à l'égard des étrangers. Quel pays s'est montré plus accueillant que la Suède?

C'est sans doute également cette disposition à l'ouverture qui a commandé l'action d'Olof Palme. Social-démocrate, il comptait de nombreux amis dans la famille socialiste. Il était personnellement lié avec plusieurs socialistes allemands, anglais, français. Mais, ce n'est pas en partisan, mais en humaniste, qu'il s'est fait l'avocat du tiers-monde et le propagandiste du désarmement. Son discours, jugé trop indépendant aussi bien à Washington qu'à Moscou, ne lui a pas fait d'amis chez les Supergrands. Mais les témoignages que rendent à sa mémoire Moscovites et Américains disent l'étendue même de l'estime dans laquelle les uns et les autres tenaient le disparu.

Le fameux «modèle» suédois n'exerce plus aujourd'hui l'espèce de fascination qui a attiré tant de regards sur Stockholm dans les années 70. Depuis 1982, année du retour au pouvoir du Parti social-démocrate, le sel s'est considérablement affadi, s'il faut tenir pour un affadissement le fait de redécouvrir les vertus tonifiantes de l'entreprise privée.

Palme lui-même n'a jamais été un adepte du socialisme de cheval (à la mode marxiste) et je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas supposer qu'il existe un socialisme suédois, comme il doit bien exister un socialisme allemand, anglais ou français.

«Il y a autant de socialismes qu'il y a de peuples», écrivait Edmond Laskine en 1920. Ne serait-on pas fondé à voir les choses de la même façon en 1986? Chose certaine, l'hommage des Suédois à leur premier ministre tombé est de l'espèce qu'on rend à un patriote. Patriote en effet, celui qui a tant fait pour mettre son petit peuple (8 millions d'habitants) à l'abri des jeux mortels des empires.

Guy CORMIER

La politique et l'art du possible

Le premier ministre Robert Bourassa mise sur la compréhension de la population pour effectuer des coupures dans les dépenses publiques en raison de l'état financier désastreux laissé par ses prédécesseurs du Parti québécois. Couper plutôt que taxer. Une sage décision prise par le chef du Parti libéral et communiquée en fin de semaine aux militants réunis en conseil général.

Depuis qu'il est arrivé au pouvoir le 2 décembre dernier, M. Bourassa ne cesse de dénoncer le truquage des chiffres pratiqué par ses adversaires lors de la dernière campagne électorale.

Il s'est vite rendu compte qu'il ne pouvait pas dégager, comme il le pensait, une somme approximative de \$400 millions qui aurait permis à son administration d'avoir une certaine marge de manoeuvre. Bien plus, il appréhende que le déficit réel laissé par les péquistes pourrait dépasser le cap des \$3 milliards pour atteindre finalement les \$4 milliards et des poussières. D'où l'urgence de rectifier le tir rapidement pour limiter les dégâts.

Son ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque, donnera une bonne idée de l'ampleur du désastre financier dans lequel la province se retrouve, demain, en dévoilant des documents compilés par le nouveau gouvernement.

Normalement cette opération devrait être complétée par la convocation d'une commission parlementaire où les hauts fonctionnaires de l'Etat pourraient être interrogés par les députés. Histoire d'établir de façon non équivoque la crédibilité des avancés du ministre Lévesque.

Quant à M. Bourassa il compte sur l'énoncé de M. Lévesque pour convaincre les 300 000 travailleurs du secteur public et parapublic du bien-fondé des dernières propositions salariales du gouvernement. Il espère qu'ils accepteront des hausses de rémunération limitées respectant tout au plus l'augmentation du coût de la vie.

Psychologiquement, le chef du gouvernement s'évertue à préparer l'opinion publique à des coupures substantielles qui ne mettront pas en cause, a-t-il affirmé, l'universalité des programmes de santé.

Dans sa démarche en vue d'établir une saine gestion, M. Bourassa espère faire comprendre à la population qu'il est grand temps qu'elle vive selon ses moyens. Les engagements financiers exagérés et injustifiés du précédent gouvernement ont préparé des lendemains désenchantés. C'est pourquoi il prévient que le premier budget de son administration qui sera présenté, fin avril début mai, sera dur et comportera des mesures de compressions budgétaires inévitables.

Espérons, cependant, que M. Bourassa et le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, n'ont pas l'intention de suivre l'exemple du gouvernement conservateur de Brian Mulroney et du ministre fédéral des Finances, Michael Wilson. Il n'y aura pas d'augmentation d'impôt. Les tories ont en effet choisi de ne pas trop couper dans les dépenses lors du budget présenté la semaine dernière en préférant imposer des hausses de taxes touchant surtout la classe moyenne de la société.

M. Bourassa a raison de vouloir procéder comme il entend le faire. Il est en effet plus facile de sabrer dans les programmes et les dépenses en début de mandat. Quitte à revoir les différentes politiques un peu plus tard lorsque le Québec aura retrouvé une meilleure santé financière.

Jacques BOUCHARD



(Tous droits réservés)



Marcel Adam

Notre société est devenue ingouvernable et pour cause

Lors de l'entrevue qu'il accordait le mois dernier à LA PRESSE, le premier ministre Mulroney n'a pas caché qu'il enviait le président des États-Unis.

A cause du fait que le chef de l'administration américaine n'a pas comme au Canada à répondre chaque jour aux questions de l'opposition en Chambre et à celles des journalistes dans les couloirs.

Aux États-Unis le président s'adresse une fois l'an aux deux Chambres réunies, lors d'un discours solennel et de portée générale sur l'état de l'Union, mais il ne rend compte de son administration qu'au peuple américain, au moyen de messages et de conférences de presse épisodiques.

En principe Brian Mulroney ne devrait pas envier Ronald Reagan parce que notre système à responsabilité ministérielle accorde beaucoup plus de pouvoirs au premier ministre que n'en accorde au président le système présidentiel américain.

Mais l'avantage du système américain sur le nôtre c'est qu'il donne au chef de l'exécutif un pouvoir moral beaucoup plus grand que n'en peut ordinairement espérer chez nous un premier ministre.

Aux États-Unis, une fois terminée la lutte électorale, le président tend à s'élever au-dessus de la mêlée pour accréditer l'idée qu'il est chef de tous les Américains, sans acception des allégeances partisans. Le prestige, le caractère presque sacré de la fonction, fait en quelque sorte du président un monarque républicain, donc doté d'un pouvoir réel supérieur souvent à celui qui lui accorde la constitution.

Au Canada, parce que le gouvernement siège en face de l'opposition à qui il doit chaque jour rendre des comptes, le premier ministre, forcé d'échanger constamment des coups avec ses adversaires politiques, ne peut s'élever au-dessus des luttes partisans pour présenter une image crédible de grand rassembleur, bref faire voir davantage en lui le chef de tout un peuple que celui d'un parti.

Le premier ministre et son gouvernement, outre de guerroyer quotidiennement avec les partis d'opposition sur le front parlementaire, doivent aussi se protéger sur un deuxième front, à cause de la guérilla que lui livrent les médias.

Dans le premier cas j'emploie le mot «guerre» puisque les

deux camps échangent des coups dans le respect de certaines règles; dans le second j'utilise le mot «guérilla» parce qu'il s'agit d'un conflit à sens unique: les médias mènent une guerre de coups de mains contre le gouvernement qui essaie de se protéger mais ne rend pas les coups (parce que ça ne se fait pas dans une démocratie).

En effet, depuis environ un quart de siècle les médias se situent par rapport aux gouvernements dans un rôle d'opposition. C'est ainsi que, en butte à deux oppositions, l'une parlementaire, l'autre extra-parlementaire, le premier ministre ne peut plus aujourd'hui grandir dans sa fonction.

Le sommet de son prestige est atteint le jour de son élection ou dans les semaines qui suivent, après quoi il ne peut que décroître. Ne pouvant s'évader du combat politique, il ne peut jamais se défaire de son image de bagarreur partisan. Jadis il arrivait que des hommes exceptionnels réussissent à surmonter le handicap pour se donner une stature nationale et créer un consensus dans certaines circonstances. Aujourd'hui ce n'est plus possible parce que l'opposition et les médias sont à

toutes fins utiles ligés contre lui pour le discréditer.

C'est pourquoi à talents égaux un président américain a plus de chances d'accomplir de grandes choses qu'un premier ministre canadien, alors que les institutions donnent moins de pouvoirs au premier qu'au second. Il suffit que le président fasse valoir directement ses vues au peuple pour faire reculer un Congrès en désaccord avec lui. Au Canada le premier ministre, confiné dans l'arène partisane et perpétuellement traqué, à l'intérieur par l'opposition et à l'extérieur par les médias, ne peut pas, sauf en temps de crise, susciter l'adhésion de la majorité à ses entreprises. Faute de pouvoir se donner une stature politique qui transcende les lignes partisans.

La société canadienne est devenue pratiquement ingouvernable. Parmi toutes les raisons qui peuvent expliquer ce phénomène j'en soulignerai deux d'importance majeure: le caractère excessivement antagoniste que de notre système politique, qui ne favorise pas l'efficacité gouvernementale, et le rôle oppositionniste des médias, qui a pour effet de le rendre encore plus improductif.

La stratégie de Mitterrand

PARIS — La V^e République ressemble à une voiture grand style mais qui aurait eu, dès l'origine, un défaut de fabrication. On s'en doutait depuis les débuts en 1958, mais on n'avait jamais eu besoin de vérifier. Les chauffeurs conduisaient à petite vitesse, personne n'essayait de les doubler; les passagers étaient tranquilles et la route était éternellement droite.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE collaborateur spéciale

On se disait: mais que pourrait-il bien se passer s'il y avait un président de gauche et un Parlement de droite, les deux férocelement hostiles? Et puis, on oubliait: de Gaulle, Pompidou et puis Giscard avaient des majorités de droite qui semblaient indestructibles. Ils étaient, eux-mêmes, les patrons incontestés de la politique française et leurs premiers ministres n'étaient en fait que le premier de leurs ministres.

François Mitterrand, qui intervenait de nouveau (et pour la dernière fois), dimanche soir, dans une grande émission spéciale de 75 minutes à la télé-

vision, semble décidé à lancer la baignole en question dans de grandes embardées et de la soumettre au test de vérité.

D'abord, depuis quatre mois, il est intervenu plus ouvertement, et massivement, que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs (même s'il se tait pendant la campagne officielle, ce qui ne change pas grand-chose). Ensuite, il est intervenu pour soutenir, de manière explicite, un Parti socialiste qui, dans la meilleure des hypothèses, aura 70 p.c. des voix contre lui. A-t-il l'intention de tirer les conclusions logiques de son engagement personnel et de remettre son poste en jeu en cas de déroute électorale? Pas du tout: «Je resterai à mon poste, dit-il, et j'ai l'intention de conserver toutes mes attributions et mes fonctions politiques.» A moins, ajoute-t-il, qu'on veuille le mettre «au placard».

Le problème, c'est que la Constitution est passablement ambiguë. Certes, on y découvre, avec surprise, que, contrairement à la pratique permanente de la vie, le président a des pouvoirs en nombre très limités et qu'en fait, «c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique du pays». Que reste-t-il au président? Un

pouvoir directement politique, celui de dissoudre (une fois) l'Assemblée nationale en cas de désaccord. Des pouvoirs dont la définition est ambiguë: le président «nomme» le premier ministre (mais celui-ci, en fait, dépend de sa majorité au Parlement). Il «préside» le conseil des ministres, et, finalement, est le chef des armées et signe les traités internationaux. Fonctions honorifiques ou réels pouvoirs? Bien malin qui pourrait le dire. L'interprétation qui avait prévalu jusqu'à maintenant, c'est que le pouvoir réel devait être exercé, soit par l'homme, soit par la majorité issue de la dernière consultation politique. En somme, en cas de désaveu un président devait, soit s'effacer, soit démissionner.

Il sera pour le moins curieux, après mars, de voir Mitterrand présider un conseil des ministres qui détruira, en bonne partie, semaine après semaine, les décisions majeures prises depuis 1981: nationalisations, lois sociales, etc. En politique étrangère, on frôlera l'absurde et le surréalisme: qui décidera de la politique à court terme à mener au Tchad ou au Liban? Qui parlera au nom de la France dans les sommets internationaux?

À ce nouveau jeu de la «cohabitation», le président peut compter sur un allié objectif: le leader de droite Jacques Chirac qui redoute, par-dessus tout, une élection présidentielle, dans les semaines qui viennent: son rival Barre partirait de très loin favori.

Cette cohabitation Chirac-Mitterrand, cependant, aurait été plus vraisemblable si le président avait pris ses distances vis-à-vis de la politique depuis des mois. Bien au contraire: avec deux grandes assemblées électorales (chez Mauroy et chez Fabius) et quatre grandes émissions télévisées spéciales, Mitterrand s'est jeté à corps perdu dans la politique, rendant la coopération Elysée-Matignon encore plus difficile. Ce qu'il propose à Chirac n'est pas de lui passer le volant et de jouer les passagers d'honneur, mais un système de double pilotage où l'on ne saura jamais qui donne le coup de volant (dans deux directions opposées bien entendu).

Une crise majeure en vue? Plutôt des ratés et dérapages en série. Et la voiture arrivera en mauvais état à la prochaine étape, celle de l'élection présidentielle.

Avertissements de la Moral Majority

Maintenant que la fièvre électorale s'est estompée et que les esprits sont revenus au calme, interrogéons-nous sur les divers motifs qui ont amené les électeurs à concrétiser leur vote lors des dernières élections provinciales. Ces revirements brusques et massifs de l'électorat, ces derniers temps, dénotent une emprise de moins en moins forte de la «partisanerie» et un éveil de plus en plus grand aux valeurs fondamentales de notre peuple.

Essays de cerner ce nouveau comportement de l'électorat. Surtout qu'il y eut plusieurs causes à ce revirement: le problème des jeunes, le chômage, un certain ressentiment dans la fonction publique, etc. Mais si les médias se sont montrés plutôt prolifiques dans leurs commentaires sur ces sujets névralgiques, ils n'en ont pas moins fait silence sur une autre cause de la débacle

et non la moindre: la dilapidation de notre héritage culturel, patriotique et religieux. La frustration ressentie chez le peuple de la base a été pour beaucoup dans ce verdict populaire. Un peu comme ce fut le cas aux États-Unis lors des dernières campagnes électorales, ce rejet collectif fut comme l'expression de la «moral majority». Et c'est là un avertissement au gouvernement fraîchement élu. Un peuple ne saurait renier ni trahir ses origines; et les origines du peuple canadien-français sont dans la croix plantée par Cartier à Gaspé.

Qu'en est-il au juste? Le dernier gouvernement avait accentué le contrôle sur l'enseignement au point de déconfectionnaliser l'école. Puis ce fut la secularisation des hôpitaux, des orphelinats et des hospices. Les crucifix sont disparus de beaucoup de nos écoles, la prière a été supprimée au

Parlement et aussi dans les polyvalentes et autres, les chapelles de nos foyers ont été saccagées pour en faire des salles de danse.

Et on ne s'est pas arrêté là. On a invité au mépris de la vie par la législation sur l'avortement; on a favorisé les divertissements plus que suspects avec les sex-bars et autres lupanars du genre; on a démoli la famille traditionnelle en incluant dans ses cadres les unions libres; on a favorisé la profanation du jour du Seigneur en y tolérant toutes formes de travail et on s'affaire maintenant à y permettre toutes sortes de commerces.

Je concède que l'on a voulu se donner bonne conscience en s'abritant derrière le pluralisme. Mais précisément, le pluralisme, loin d'être un alibi pour se dérober aux exigences de sa conscience, est une affirmation de ses

droits et de ses obligations. Le pluralisme est le «fair play» pour chacun et c'est la possibilité d'être loyal envers soi-même et envers Dieu. Le pluralisme amène à accepter la décision de la majorité. Le croyant a autant le droit de marcher selon sa croyance que le non-croyant de marcher selon son incroyance; et le croyant n'a pas à s'adapter à l'incroyant surtout s'il est la majorité.

Évidemment la tâche des élus est ardue, mais la conviction de la majorité ne doit pas être sans influence dans la construction de notre collectivité. Et cette conviction permettra d'inoculer dans la gouverne le serum de vérité, favorisant ainsi la force nécessaire pour lutter contre ces «pluies acides» émanant de nos usines culturelles.

J.-A. BEAULIEU, prêtre
Rimouski

Des petites négligences de l'État

Monsieur Jacques Martin
Direction des Greffes
Tribunal de la jeunesse
Montréal.

Je vous adresse la présente afin de vous sensibiliser à un sujet qui ne semble guère avoir préoccupé les autorités des Greffes responsables de la tenue de la qualité de vie au Tribunal de la jeunesse.

Je fais partie, Monsieur, de la catégorie de gens qui éprouvent des malaises aux yeux lorsque je suis exposé un certain temps dans une salle enfumée. Or, dans le cadre de mon travail, je suis amené à me rendre occasionnellement au Tribunal de la jeunesse et chaque fois, je dois y séjourner quelques heures. J'ai constaté que dans cet édifice aux deuxième et troisième étages, il n'existe aucune salle où l'on puisse respirer sans fumée, si l'on fait exception des salles d'audience réservées aux juges et à ceux qui doivent comparaître.

Vous devinez donc que ma demande vise à ce que vous accordiez enfin aux non-fumeurs la possibilité de respirer un air moins vicié. Par exemple, vous pourriez à chaque étage confiner les fumeurs dans une ou deux salles situées au centre de l'édifice tandis que les corridors et antichambres des salles de comparution seraient dépourvus de cendriers et seraient munis d'affiches invitant les fumeurs à s'isoler au fumeur.

Serge MAYER
criminologue
Montréal

Mme Thérèse Lavoie-Roux
Ministère de la Santé et
des Services sociaux
Québec

Depuis déjà plusieurs années je suis atteinte d'andrométirose, ce qui me rend stérile. Après plusieurs traitements hormonaux,

biopsies, laparoscopies, chirurgie conservatrice et ainsi de suite, les résultats se sont avérés nuls. Étant donné ma volonté d'avoir un enfant il ne me reste d'autre choix que d'avoir recours aux traitements in vitro. C'est-à-dire bébé éprouvette.

Beaucoup de personnes ont recours à la vasectomie, ligature des trompes et à l'avortement qui sont payés par l'assurance-maladie.

Je déplore le fait que l'assurance-maladie ne défraie pas le coût de ce traitement pronant la vie.

Vu que mon choix est très limité comme beaucoup d'autres cas similaires au mien, je considère cette aide aussi précieuse sinon plus que celle offerte à ceux qui refusent d'avoir des enfants.

GINETTE BACHAND-BRUNELLE
La Salle

BILLET

Médias et vieux fromage

L'infortuné qui embrasse aujourd'hui la carrière de journaliste fait mieux de se procurer sans délai un armature forgée de cynisme et de scepticisme. Les pièges et traquenards qui l'attendent sont innombrables.

Comme un vieux fromage, les «relations publiques» en sont venues à sentir un peu trop fort. Même les plus congestionnées cervelleuses de la presse, ou des médias, parvenaient à en déceler l'odeur. Alors ces gens-là, les «pièces», se sont dit: «Boi, qu'à cela ne tienne, et ils ont tout simplement changé de nom. Les voilà maintenant dans les «communications», ma chère.

Même le p'tit nouveau qui court les chiens crevés se fait tendre la perche des communications. Tantôt par la police, les hôpitaux, les tribunaux, tantôt par l'hôtel de ville, il n'y a pas d'abri contre ces communications, pour le reporter. Et que dire dans le cas du correspondant chevronné, qui couvre la politique? Il n'en a pas fini, le pauvre, avec les attaches de presse, les porte-parole et toute la faune dont l'unique mission est de protéger les fesses politiques.

Les jardins où l'on invite le journaliste à se promener, sans le moindre danger, l'an assure-t-on, sont en réalité des champs de mines, où toute information qu'il trouvera est à coup sûr piégée.

On n'a rien pour rien. Et le confrère qui vous dira avoir reçu un cadeau, voire un «scoop», de ces gens de communications, sans avoir auparavant labouré, bêché et retourné la terre du jardin, ce confère-là, c'est un ineffable paresseux, ou un incroyablement minuscule.

Ce serait courtoisie mal placée que d'appeler un politicien un «politique», et ce serait boétien de faire foi à un politicien, ou même à un mandarin de la fonction publique, car leur crédibilité et l'égalité de celle des hommes d'affaires, ou des avocats, pourquoi pas?

Voilà donc pour ceux qui croient encore à l'infailibilité des médias. Elle n'est pas plus grande que celle de celui qui dit tenir la sienne directement du Ciel et qui n'aime pas, mais pas du tout, affirmer-il, le tapage que les médias font autour de sa personne.

Jean DE GUISE

Des fautes, des fautes

Nombre d'articles de journaux traitent du français écrit. Une constante en ressort: les jeunes écrivent mal, ils font d'incalculables fautes d'orthographe, cela sans parler des fautes de syntaxe et autres.

Je suis consciente de ce fait et le trouve en ne peut plus déplorable. De plus en plus, la société nous rappelle le niveau où nous nous sommes enlisés mais que fait-elle au juste pour nous aider à nous sortir de ce caveau? Rien. On se retrouve fréquemment devant des exemples frappants qui nous le prouvent.

En pratiquant un sport de détente (que voulez-vous, on ne peut à tous les jours s'attarder à corriger son français...), je suis surpris l'existence d'un barbarisme à la

sation de ski Val Saint-Côme. Moi qui croyais qu'ils n'existaient qu'en théorie! Je fus admirablement bien servie... Le panneau était l'oeuvre d'un professionnel, il n'est pas possible d'en douter: «Demandez au préposé si vous n'êtes pas familier avec la remontée mécanique.»

Comment fait-on pour être familier avec une remontée, aussi mécanique soit-elle? Vous savez moi, je n'accorde pas ainsi mes faveurs au premier panneau venu. J'aurais bien aimé pouvoir me familiariser avec cette remontée sans pour autant faire preuve de familiarité.

Bref, comment voulez-vous qu'on s'en sorte si les fautes nous assaillent ainsi de toutes parts?

Line MAJEAU
Joliette

Bourassa déçoit la CSD Construction

Monsieur Robert Bourassa
Premier ministre
Québec

Monsieur Pierre Paradis
Ministre du Travail et de la
Main-d'oeuvre

La CSD-Construction et ses membres sont pour le moins estomacés et fort déçus de constater que le nouveau gouvernement du Québec s'apprete à abolir le règlement de placement des salariés de la construction et oublie aussi rapidement les motifs fondamentaux qui étaient à la base de ce même règlement.

Le monde de la construction et, de façon générale, ceux qui ont eu à le côtoyer, à y étudier les problèmes ou les vivre, ont été pour le moins unanimes à diagnostiquer qu'un des malaises cruciaux de l'industrie était l'absence de politique de main-d'oeuvre, plus particulièrement en ce qui a trait au placement de ses travailleurs et à leur sécurité d'emploi.

Nombreux aussi sont ceux qui ont eu à chercher des solutions à cet épineux malaise et qui ont dû constater la nécessité d'y remédier pour mettre un peu d'ordre dans cette jungle de la construction où les travailleurs ont eu à mener des luttes féroces et, parfois, inhumaines pour obtenir le droit de travailler dans l'industrie qu'ils avaient choisie pour y gagner leur vie et s'épanouir professionnellement.

Le statut de travailleur professionnel était constamment bafoué pour faire place au régime où seuls les plus forts, les plus violents et ceux qui réussissaient à acheter leur emploi avaient droit d'oeuvrer dans l'industrie.

On n'a qu'à se rappeler les années 1964 et 1965 ainsi que celles qui ont suivi, alors que la construction connaissait, sur le plan industriel, un tournant sans précédent. Les batailles rangées des travailleurs atteignaient une intensité telle que le climat devenait invivable pour tous ceux qui y oeuvraient: les travailleurs, les employeurs, les propriétaires et le gouvernement.

On n'a qu'à se souvenir des gros chantiers qui se sont construits dans plusieurs régions de la province, entièrement avec de la main-d'oeuvre de l'extérieur, alors que les travailleurs qualifiés, qui l'entouraient, en étaient réduits à retirer des prestations d'assurance-chômage ou à se promener sur tout le territoire du Québec pour réussir à se dénicher un emploi.

Tous ont encore toute fraîche à la mémoire l'époque où plusieurs travailleurs, pour réussir à obtenir un emploi, devaient acheter à fort prix le droit de pénétrer sur un chantier, au profit de certains pseudo-agents syndicaux, qui avaient réussi à obtenir le monopole du placement en échange de certains privilèges spéciaux au surintendant ou, tout simplement, par intimidation. Tous se rappellent aussi qu'après avoir obtenu ainsi du travail, si un travailleur voulait le conserver, il devait acheter des billets de loterie illégale, des «pool» de hockey, des billets pour le tirage d'une fin de semaine très spéciale ou verser une partie de leur salaire à certains contremaîtres lorsque ce n'était pas le petit quart onces par semaine.

Plusieurs travailleurs ont encore le souvenir profond et inoubliable de l'époque où ils se voyaient refuser du travail non pas parce qu'ils n'étaient pas compétents ou pas capables d'accomplir du bon travail mais simplement parce qu'ils n'étaient pas membres de la bonne centrale syndicale.

Il est vraiment inconcevable de constater que l'on ait si vite oublié les événements disgracieux majeurs qu'a connus le Québec lors des grandes batailles qui se sont livrées pour obtenir le contrôle exclusif, par une centrale syndicale, de l'embauche de la main-d'oeuvre. Si c'est le cas pour le gouvernement du Québec, ce n'est sûrement pas le cas des travailleurs de la construction qui ont trop souffert de cette situation pour l'oublier aussi vite, sans

compter que plusieurs d'entre eux portent encore les marques de sauvages sévices corporels qu'ils ont subis lors de ces batailles pour obtenir le droit de travailler.

Il a fallu bien des événements douloureux et coûteux à travers la province comme ceux de l'Exposition universelle en 1967, ceux du grand saccage de la Baie James, ajoutés à tous ceux qui se produisaient chaque jour sur un peu près tous les chantiers majeurs de la province pour que le gouvernement se rende compte qu'il devait agir pour rétablir un minimum de paix industrielle et de justice dans cette industrie fort importante.

La Commission Cliche, qui a eu à se pencher très sérieusement sur la situation, s'est montrée très consciente des problèmes et son rapport est très révélateur de la situation invivable de l'industrie de la construction. On n'a qu'à s'arrêter aux témoignages qu'elle a recueillis et aux résultats de cette enquête pour comprendre qu'il est important de ne pas s'écarter aujourd'hui de l'essence des recommandations qu'elle a formulées pour instaurer un minimum de justice dans cette industrie.

Un minimum de justice a été établi depuis la promulgation du règlement de placement même si, selon la C.S.D., il ne va pas encore assez loin en maintenant les bureaux syndicaux d'embauche contrairement aux recommandations memes de la Commission Cliche. Ce règlement permet d'identifier les véritables travailleurs de la construction et leur reconnaître le droit de travailler prioritairement dans leur région, près de leur famille et de leurs obligations, en plus de protéger celui qui a atteint un certain âge et qui avait de la difficulté à obtenir du travail après y avoir donné les meilleures années de sa vie. Ce règlement a de plus le mérite d'avoir donné un espoir aux travailleurs qui veulent exercer librement leur choix d'allégeance syndicale, de le faire sans crainte de ne plus jamais pouvoir tra-

vailer dans l'industrie qu'ils ont choisie parce qu'ils l'aiment et qu'ils ont les aptitudes et la compétence d'y exercer un métier quel qu'il soit. En un mot, le règlement permet de connaître une plus grande paix industrielle sans compter que les travailleurs y retrouvent un minimum de liberté d'association et de sécurité d'emploi.

L'abolition du règlement de placement, selon la CSD-Construction, constitue la pire erreur de jugement et une attaque inqualifiable contre les vrais travailleurs de la construction.

Il est inconcevable, inadmissible pour ne pas dire malicieuse, que certains pensent à rétablir, dans la construction, la jungle honteuse que nous avons vécue et dans laquelle les travailleurs ont payé le plus cherement.

Nous ne pouvons admettre que le gouvernement songe pour une seconde à se débarrasser de la responsabilité qu'il a de maintenir un minimum de justice dans l'embauche des salariés de l'industrie de la construction.

Si l'industrie de la construction croit connaître un certain calme, ce n'est que passer si le gouvernement persiste dans son intention d'abolir le règlement tel qu'il se propose de le faire.

En conséquence, la CSD-Construction, au nom des 10,000 travailleurs qu'elle représente dans cette industrie, met en garde le gouvernement contre toute action irréfléchie, visant à plonger la construction dans un nouveau marasme désastreux pour le Québec.

Il ne serait pas surprenant qu'une décision d'abolir le règlement de placement dans l'industrie de la construction donne lieu à une mobilisation générale des vrais travailleurs de cette industrie qui pourrait déclencher la grève sur cette seule question.

Renald Carey
Président du Syndicat
des travailleurs
de la construction
du Québec (CSD)

À propos de recherches

Récemment, le recteur de l'Université du Québec, Monsieur Gilles Boulet, répondait à Monsieur Pierre McDonald au sujet de la recherche fondamentale dans les universités québécoises. Je tiens à appuyer avec force les propos tenus par Monsieur Boulet.

La courte vue du ministre sur le sujet n'aura sûrement pas pour effet d'augmenter sa cote de popularité auprès de la communauté scientifique. Je voudrais reprendre une remarque de Monsieur Boulet qui pourrait avoir passé inaperçue. «Un des grands freins à la poursuite des études de deuxième et troisième cycles tient au manque criant de revenus des étudiants» supprime-t-il. Lorsque l'on met cette affirmation en parallèle avec le fait que, selon les autorités mêmes chargées d'administrer la recherche universitaire, plus de cinquante pour cent de la recherche dans nos universités est faite par les étudiants diplômés, on comprend mieux la situation précaire de la recherche au Québec.

En effet, le problème majeur que rencontrent les étudiants diplômés est le financement et c'est en partie pour cette raison que les étudiants diplômés du Québec demandent la reconnaissance d'un statut de chercheur-étudiant. L'Union des diplômés inscrits à Laval, estime à quarante pour cent le nombre des chercheurs-étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté, tel que défini par Statistique Canada. Cela constitue un facteur majeur d'abandon des études diplômées.

Une étude, menée par Monsieur Guy Fortier en 1983, affirmait que le manque à gagner des

quelque 25,000 chercheurs-étudiants du Canada pour cette année-là s'élevait à plus de 300 millions de dollars en comparaison avec les salaires versés à leurs confrères qui sont allés sur le marché du travail après leur baccalauréat. Croire que ce manque à gagner sera rapidement rattrapé par un docteur ou un maître recevant un salaire largement plus élevé tient bien plus souvent du souhait que de la réalité. Tous jours selon Monsieur Fortier, ce manque à gagner, considéré comme un investissement dans la recherche et le développement, aurait fait des chercheurs-étudiants canadiens, le plus grand groupe d'investisseurs privés au pays dans ce domaine!

Si le Québec veut améliorer sa position en recherche et éviter le tiers monde scientifique et technologique, il faudra bien que le gouvernement et les universités se rendent compte de l'énorme potentiel sous-valorisé de cette grande partie des effectifs de la recherche que constituent les chercheurs-étudiants. Il faudra donc accorder à ce groupe si important pour l'économie québécoise et canadienne un statut plus conforme à sa tâche et les droits nécessaires pour la poursuite de son travail.

Il faudra lui garantir le statut de chercheur-étudiant qui, seul, peut revaloriser les études de deuxième et troisième cycles et mettre pleinement en valeur le potentiel humain du pays.

Pour le Conseil
d'administration de l'Union
des diplômés inscrits à Laval.
Jacques MALENFANT

Non-fumeur éploré

Depuis le sein maternel, je suis obligée de respirer l'odeur nauséabonde de la cigarette. Ma mère qui fume depuis l'âge de 17 ans est devenue une esclave exemplaire, une droguée parfaite des Export'A. Mon père, lui est un fumeur invétéré qui essaie d'éviter cette dépendance mais qui, dans le fond, est embarqué dans le bateau. Et moi, je suis fière, libre et en santé, je suis non-fumeur!

Non-fumeur n'est peut-être pas le mot juste. Quand un fumeur me parle et me crache la fumée en plein visage ou lorsqu'une certaine cigarette se laisse brûler au fond d'un cendrier et que l'odeur se répand dans toute la pièce, je ne peux éviter d'inhaler cette puanteur. Je devrais donc me considérer fumeur de seconde main qui soit injustement obligée de respirer la fumée des autres.

J'ai eu la chance de faire la publicité télévisée anti-tabagiste et si l'occasion se présentait, je m'impliquerais à nouveau car je crois fortement en cette publicité qui restera toujours vraie: Vivre sans fumer, c'est affirmer sa liberté!

Lorsque je discute avec mes parents et leur demande: «Que diriez-vous si je commençais à fumer?» Je n'ai à peine le temps de finir ma question qu'ils me répondent: «Ne fais jamais cette bêtise-là, tu m'entends...»

Fumer. C'est bien beau fumer à 15 ans, mais ce n'est moins à 40! On commence à fumer pour se sentir vieux, «adulte», pour se valoriser ou pour imiter ses amis? On s'étouffe, on déteste le goût mais on se dit que ça viendra avec le temps... En effet, le temps passe et l'on s'aperçoit, beaucoup trop tard, qu'on a gaspillé sa vie, sa santé et son argent à se détruire: poumons encrassés, cœur endommagé, doigts jaunés, dents noircies, mauvaise haleine...

Ne faut-il pas oublier non plus le nombre de personnes qui n'éteignent pas leur cigarette avant de s'endormir et meurent calcinées sur leur matelas; et celles qui sont frappées d'un cancer des poumons, d'un cancer de la gorge ou même d'un infarctus. Avec la quantité de nicotine utilisée, c'est à se demander si la cigarette n'est pas une cause de stress et de l'incommunicabilité dans notre société.

Comptons donc sur les jeunes de demain pour inventer des cigarettes fruitées, des cigares assainisseurs ou du tabac de rose. Fions-nous à eux pour multiplier les endroits pour non-fumeurs et espérons que ces endroits seront plus souvent achalandés.

Chantal GARIÉPY
Collège des
Eudistes de Rosemont

Caricature raciste?

Dans LA PRESSE du 11 février, le caricaturiste de la page éditoriale semble profiter de cette période d'euphorie au sein de la communauté haïtienne de Montréal pour véhiculer son racisme latent, espérant qu'il passerait inaperçu.

Ainsi le fait d'enlever le «R» de «pour» a pour but de renforcer le mythe selon lequel les Noirs avaient de la difficulté à prononcer les «R» ou bien les avalaient tout bonnement. Le caricaturiste semble ignorer que le mot d'ordre de «la révolution des dra-peaux» est: la vigilance.

Vigilance à l'intérieur du pays pour consolider les acquis de la révolution et à l'extérieur pour protéger la communauté contre l'attitude macoute d'un petit dessinateur en mal d'imagination.

Quand il s'agit de parler le français, les Haïtiens qui maîtrisent cette langue n'ont rien à apprendre des Québécois, ni en grammaire, ni en diction.

À bas tous les tontons macoutes, quelle que soit la couleur de leur peau.

Lucrece MIO JOSEPH
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détachants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320



Une foule de manifestants unionistes se réunit au centre de Belfast pour marquer leur opposition à l'accord anglo-irlandais sur l'Ulster.

Une grève générale des unionistes paralyse l'Ulster

■ BELFAST — La plus grande partie de la province britannique d'Irlande du Nord a été paralysée hier par une grève générale de la communauté protestante marquée par une série d'incidents violents avec les forces de l'ordre.

Les manifestants, qui protestaient contre «l'accord scélérat» sur l'avenir de la province signé par Margaret Thatcher avec le gouvernement de la République d'Irlande en novembre dernier, ont bloqué des centaines de routes avec des arbres, des véhicules et des pneus enflammés.

Les ferries assurant les liaisons avec l'Écosse et Liverpool sont restés au quai, et l'autoroute qui relie Belfast à l'ouest de l'Ulster a été coupée toute la journée par des barrages et des déversements d'huile et de clous, a affirmé la police.

La plupart des écoles et de nombreuses boutiques sont restées closes. L'aéroport de Belfast a suspendu tous ses vols.

À Belfast, des centaines de manifestants portant cagoules et

vestes militaires ont incendié des dizaines de voitures dans le quartier protestant de Shankill pour barrer les rues et ont attaqué les fourgons de police avec des cocktails Molotov et des pierres.

Des soldats et policiers armés et vêtus de gilets pare-balles ont été déployés dans toute la ville.

À Lurgan et Londonderry (sud-ouest et nord-ouest), la police a fait usage de balles en plastique pour disperser des manifestants. Plusieurs personnes ont été blessées et d'autres arrêtées, selon la police.

À Lurgan toujours, quatre policiers ont été blessés dont un grièvement en intervenant pour venir en aide à des employés catholiques bloqués dans une usine en flammes, selon la police.

Plusieurs véhicules ont également été incendiés dans le centre de Belfast par des jeunes gens qui ont été dispersés à la pointe du fusil par la police.

Le secrétaire d'État à l'Irlande

du nord, M. Tom King, a une nouvelle fois condamné la grève hier.

«Elle ne servira qu'à aggraver la situation économique dans la province, et cela pour rien, puisqu'en fin de compte nous devons nous asseoir pour discuter», a-t-il dit en accusant les organisateurs du mouvement de s'être rendus coupables d'actes d'intimidation.

Des piquets de grève avaient été mis en place dès minuit devant les grands chantiers navals Harland and Wolff et les ateliers aéronautiques Shorts où, selon une estimation officielle, 10 p. cent des 11 000 ouvriers se sont rendus au travail.

L'électricité a par ailleurs été coupée à plusieurs reprises dans la province.

Hors de Belfast, des paysans ont envahi les routes avec des tracteurs.

À Lisburn, des centaines de machines agricoles ornées du drapeau britannique se sont rassemblées sur une place et des milliers de manifestants de tout

âge ont écouté M. James Molyneux, le leader de l'OUP, un des deux grands partis protestants-unionistes (favorable au maintien de l'Ulster sous l'autorité britannique), condamner la trahison de Mme Thatcher.

Une foule de manifestants s'est également formée à Belfast où M. Peter Robinson, l'étoile montante de l'extrémisme protestant, adjoint du DUP, l'autre grand parti unioniste, a fait le procès populaire de Mme Thatcher.

Les partis protestants estiment que l'accord d'Hillsborough Castle donne un droit de regard inacceptable à la République d'Irlande sur les affaires de l'Ulster et constitue un premier pas vers l'abandon de la province à la République, très largement catholique.

Pour Mme Thatcher, l'accord vise, en collaboration avec Dublin, à désamorcer la violence politique qui a fait plus de 2 500 morts en 16 ans en Irlande du Nord. — AFP

Mitterrand cohabitera à ses conditions

■ PARIS — Le président François Mitterrand s'apprête à cohabiter avec un gouvernement de droite, si celle-ci l'emporte aux élections législatives du 16 mars, mais en conservant toutes ses compétences, faute de quoi il envisage de démissionner pour organiser une élection présidentielle anticipée.

C'est une épée de Damoclès que M. Mitterrand a ainsi placée, dimanche soir, au cours d'un entretien télévisé, en cas de victoire des néo-gaullistes du Rassemblement pour la République (RPR) et des libéro-centristes de l'Union pour le développement (UDF).

«Il n'est pas question pour moi d'être un président au rabais», a dit M. Mitterrand. Il a affirmé clairement qu'une seule chose n'est pas négociable: son rôle constitutionnel. Parmi les compétences de la fonction de président figurent le domaine de la défense, mais aussi et surtout, dans l'immédiat, le choix du premier ministre.

L'ancien premier ministre Raymond Barre, qui refuse toute idée de «cohabitation» avec un président socialiste, demande la démission de M. Mitterrand en cas de victoire de l'opposition.

En revanche, le président du RPR, M. Jacques Chirac, est prêt à devenir premier ministre de la «cohabitation». M. Mitterrand a répondu implicitement à la plupart des «conditions» posées par M. Chirac, qui exige pour gouverner une majorité absolue «indiscutable» RPR-UDF, sans l'apport du Front national (extrême droite). — AFP, Reuter

Des dizaines de milliers de personnes à l'enterrement du maire de Naplouse

■ NAPLOUSE — Des dizaines de milliers de personnes ont défilé hier à Naplouse en scandant des slogans nationalistes palestiniens favorables à l'OLP à l'occasion des funérailles du maire de la ville, Zafer El Masri, assassiné la veille dans la municipalité.

Brandissant d'immenses drapeaux aux couleurs palestiniennes et des portraits de Zafer El Masri, des groupes de jeunes ont, par centaines, convergé au son des tambours vers la rue Faysal, l'artère principale de Naplouse. «OLP-unité, Assad (le président syrien), Hussein (le Roi de Jordanie), bouchers assassins»: c'est en hurlant ces mots d'ordre et en faisant le V de la victoire que les habitants de Naplouse ont conduit leur maire à sa dernière demeure.

Poussés à la surenchère nationaliste, des centaines d'adolescents, enveloppés de la traditionnelle keffiyeh (coiffe) à damiers noirs et blancs, ont appelé à l'autodétermination des Palestiniens et brandi des cartes de la Palestine barrees d'un fusil kalachnikov.

Des incidents isolés ont éclaté après les funérailles entre de jeunes palestiniens et les forces de police, a indiqué la télévision israélienne. Les agents de police israéliens ont tiré en l'air pour disperser des manifestants ayant lancé des pierres contre des véhicules de la police, dont deux ont été endommagés. Selon la même source, les forces de police n'ont procédé à aucune arrestation.

Toutes les personnalités des institutions palestiniennes (syndicats, associations, institutions religieuses, économiques ou sociales) et les maires des grandes



Le corps de Zafer El Masri, maire palestinien de Naplouse assassiné dimanche, est porté dans les rues de la ville, entouré d'un drapeau palestinien.

agglomérations de Cisjordanie et Gaza ont assisté au service funéraire.

Un certain nombre de personnalités israéliennes, notamment les deux députés de la Liste pro-

gressiste judéo-arabe et plusieurs députés du Mapam (opposition de gauche), ainsi que des mili-

tants pacifistes du mouvement La Paix Maintenant ont tenu à honorer la mémoire de M. Masri, symbole de la modération et du pragmatisme.

L'armée israélienne avait officiellement facilité l'accès aux ponts Dama et Allenby qui traversent le Jourdain pour permettre la participation aux funérailles des membres de la famille El Masri résidant à Amman. Le ministre jordanien des Affaires étrangères Taher El Masri (demi-frère du maire assassiné) n'a toutefois pas pu se déplacer.

Redoutant d'éventuelles manifestations violentes à Naplouse, l'armée israélienne a préféré laisser le champ libre à la foule. Seule une demi-douzaine de soldats filtraient les véhicules à l'entrée de la ville, le service d'ordre étant assuré pendant les funérailles uniquement par quelques auxiliaires arabes de la police israélienne.

On signale qu'un Palestinien a été abattu hier au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne dans le camp de réfugiés de Balata, proche de Naplouse.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a affirmé de son côté que l'assassinat du maire palestinien de Naplouse ne dissuaderait pas Israël de «laisser les habitants des territoires occupés gérer leurs propres affaires».

Pressé par un député de gauche israélien de permettre l'organisation d'élections en Cisjordanie, M. Pérès en a néanmoins écarté l'éventualité «en raison de la tension provoquée par la rupture entre la Jordanie et l'OLP», selon la radio israélienne. — AFP et Reuter

DÉPÊCHES

■ NICARAGUA: le président Reagan a intensifié hier sa campagne en faveur des «contras» du Nicaragua. Il a reçu trois de leurs chefs à la Maison-Blanche et il a déclaré que refuser d'armer les «contras» mènerait à une expansion soviétique en Amérique centrale. M. Reagan a demandé au Congrès une aide de \$100 millions pour les rebelles nicaraguayens.

■ AFRIQUE DU SUD: sept hommes soupçonnés par la police d'être des guerilleros urbains du Congrès national africain (ANC, interdit) sont tombés hier dans une embuscade et ont tous été tués. Les hommes s'apprêtaient à attaquer un convoi de police. L'embuscade a eu lieu dans la cité noire de Guguletu près du Cap.

■ LYBIE: le Congrès général du peuple (CGP), la plus haute instance exécutive et législative en Libye, a annoncé, hier soir, la création de commandos-suicides dans le but de frapper en tout lieu les intérêts américains et sionistes. Le CGP, qui vient de clôturer ses travaux, a adopté une série de résolutions dans les domaines politique, militaire, économique et social.

LA POLICE ÉTUDIE LA PISTE POLITIQUE

Carlsson poursuivra la politique de Palme

■ STOCKHOLM — Le premier ministre par intérim et futur chef du gouvernement social-démocrate suédois, M. Ingvar Carlsson, a déclaré hier que les autorités ne disposaient toujours d'aucun indice sur l'identité, la nationalité et les mobiles du meurtrier du premier ministre Olof Palme, assassiné vendredi dernier dans le centre de Stockholm.

Au cours de sa première conférence de presse depuis qu'il a été nommé chef du gouvernement par intérim, M. Carlsson a contredit des membres de son cabinet qui avaient dit craindre une vague de xénophobie si le criminel se révélait être un étranger.

À ce sujet, M. Carlsson a déclaré: «Si, et je dis bien si, c'est un étranger qui a commis ce crime terrifiant, cela n'aurait rien à voir avec les centaines de milliers de personnes venues travailler en Suède. La démocratie suédoise est assez forte pour résister à cette sorte de réaction.»

Par ailleurs, rendant hommage à «son ami depuis 30 ans», M. Carlsson a assuré qu'il poursuivrait la politique étrangère de M. Palme. Il a indiqué que la vi-

sité du premier ministre à Moscou en avril, prévue pour M. Palme, serait maintenue.

M. Carlsson a démenti la possibilité d'élections anticipées à la suite de l'assassinat de M. Palme. Il a appelé les trois partis d'opposition, qui comptent 171 députés contre 159 au Parti social-démocrate et 19 aux communistes qui le soutiennent, à éviter toutes querelles inutiles dans l'intérêt de la nation.

Alors que M. Carlsson s'adressait à la presse, la police poursuivait sa chasse à l'homme, mais n'avait pu procéder à aucune arrestation ayant un lien avec l'assassinat de M. Palme.

Les enquêteurs étudient désormais la possibilité d'une piste politique. Un appel téléphonique d'un interlocuteur affirmant parler au nom de la Fraction armée rouge (RAF) est parvenu, trois heures après l'attentat, à l'ambassade de Suède à Bonn. Toutefois, cette information, rendue publique hier matin, laissait les policiers sceptiques.

Un autre appel revendiquant l'assassinat au nom du «commando Holger Meins», proche de la RAF, a été reçu hier par

une agence de presse à Londres. Cependant, un porte-parole du gouvernement de Bonn a déclaré qu'«aucun indice ne permet d'envisager une participation ouest-allemande» à l'attentat contre M. Palme.

D'autre part, à travers le monde, les milieux politiques continuent de rendre hommage au premier ministre assassiné. À Ottawa, devant la Chambre des Communes, le premier ministre Brian Mulroney a déclaré que M. Palme était «non seulement un grand premier ministre, mais aussi un prince de la paix» et un «champion de la justice pour toute l'humanité».

Le leader libéral, M. John Turner, et celui du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, ont également rendu hommage à M. Palme. M. Turner a de plus exprimé les condoléances de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, qui a bien connu M. Palme. Après cet hommage, les parlementaires canadiens ont observé une minute de silence.

M. Palme aura droit à des obsèques, prévues pour le 15 mars et organisées par son parti, plutôt qu'à des funérailles nationales, étrangères aux traditions suédoises. — AFP, Reuter, CP

Nouveau maire à Port-au-Prince

■ PORT-AU-PRINCE — Le Conseil national de gouvernement en Haïti a procédé à la nomination d'un nouveau maire de Port-au-Prince, d'un nouveau Secrétaire d'État à l'Information et d'un nouveau directeur de la Société des Télécommunications d'Haïti.

Par ailleurs, une délégation officielle canadienne, dirigée par M. John Robinson, vice-président pour les Amériques de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), effectue en Haïti une visite d'information, a-t-on annoncé hier dans la capitale haïtienne.

Le nouveau maire de Port-au-Prince, M. Raoul Jacques, a pris ses fonctions hier. Ingénieur et journaliste, collaborateur du quotidien de Port-au-Prince *Le Matin* et du magazine *Le Petit Samedi Soir*, M. Jacques remplace M. Franck Romain, démissionnaire, qui exerçait cette fonction depuis août 1983.

Le CNG a également nommé le colonel Fritz Antoine, officier attaché au quartier général de l'armée haïtienne, comme Secrétaire d'État à l'Information, après la démission du major Georges Valcin.

Enfin un nouveau directeur

général de la société d'État des Télécommunications d'Haïti, a été nommé par le gouvernement. Il s'agit de M. Édouard Gentil, qui a déjà exercé cette fonction dans le passé et qui remplace M. Paul Dupuy, démissionnaire. Ces trois personnalités, qui ont préféré démissionner, avaient été l'objet de critiques diverses pour leur engagement avec l'ancien gouvernement.

Quant à la délégation canadienne, dont la visite s'achève aujourd'hui, elle doit s'enquérir auprès des nouvelles autorités haïtiennes de leurs objectifs à l'égard de la coopération entre les deux pays, dans le cadre de l'aide d'urgence offerte à Haïti par Ottawa le 7 février dernier.

M. Robinson, qui est accompagné de M. John W. Graham, directeur général des Antilles et de l'Amérique centrale au ministère canadien des Affaires extérieures, doit avoir des entretiens avec le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), et avec quatre ministres du nouveau gouvernement: MM. Gérard Gourgue (Justice), Jacques François (Affaires étrangères), Marcel Léger (Finances) et Jacques Vilgrain (Plan). — AFP, AP, UPI

MUSIQUE

Claude Gingras

Derniers
concerts de
l'OSM avant
le départ

L'Orchestre Symphonique de Montréal donne ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, ses derniers concerts avant son départ en tournée.

Ce concert double est aussi le dernier d'un bloc de trois que Charles Dutoit aura dirigés à Montréal en autant de semaines, et ce au milieu de deux longues absences. Le directeur artistique de l'OSM nous avait quittés à la mi-novembre; bien qu'il passe le mois de mars avec l'orchestre (en tournée), il ne nous reviendra qu'à la mi-mai. Pour sa part, l'OSM reprendra ses concerts montrealais les 1er et 2 avril.

Le programme de cette semaine, huitième de la série « Grands Concerts », est en majeure partie composé d'oeuvres que Dutoit et l'OSM présenteront au cours de leur tournée aux États-Unis, du 10 au 26 mars. À savoir: le premier Concerto pour piano de Beethoven, avec Alicia de Larrocha (en tournée, le concerto sera joué en alternance par Mme de Larrocha et par Yefim Bronfman), le triptyque *Iberia*, extrait des *Images pour orchestre*, de Debussy, et la deuxième Suite de *Daphnis et Chloé*, de Ravel.

Rappels de petite histoire: *Iberia* fut l'une des toutes premières oeuvres que Dutoit dirigea à l'OSM (septembre 1978) et l'intégrale de *Daphnis et Chloé* fut la première partition que Dutoit et l'OSM enregistrèrent ensemble (1980).

Le Debussy et le Ravel occupent la deuxième moitié du programme. Le Beethoven sera joué avant l'entracte. En début de soirée, on entendra, en première à l'OSM, le *Concerto Sacro*, pour alto et orchestre, de Lothar Klein. Compositeur canadien né en Allemagne en 1932, M. Klein étudia la composition avec Goffredo Petrassi, Boris Blacher et Luigi Nono et l'orchestration avec Antal Dorati. Son *Concerto Sacro* date de 1984. Il sera joué par Robert Verebes, deuxième alto-solo de l'OSM.

Les musiciens de l'OSM et le personnel qui les accompagne — 117 personnes en tout — quitteront Montréal lundi matin, 10 mars. Pour ceux qui voudraient aller leur dire bonjour: départ des autobus à 7 h 30 précises à l'entrée des artistes, derrière la salle Wilfrid-Pelletier, boulevard de Maisonneuve, et départ de l'aéroport de Dorval à 9 h, par Air Canada, en direction de Miami. Le premier concert a lieu le soir même, 20 h 15, au Theatre for the Performing Arts de Miami Beach.

Quelques pianistes

Vendredi, 20 h, salle Claude-Champagne, aux concerts publics (radiodiffusés en direct) du Réseau français de Radio-Canada, Raoul Sosa présentera un programme entièrement composé d'oeuvres pour la main gauche. Victime d'un accident il y a quelques années, le pianiste d'origine argentine ne joue plus que le répertoire pour une main. Son programme: la Chaconne de Bach transcrite par Brahms, une Étude de Bartok, six Études de Chopin transcrites par Leopold Godowsky, l'*Étude pour agresseur* de Louvier et, en création, la *Sonate pour la main gauche seule* qu'il vient d'écrire.

Eric Trudel, Prix d'Europe 1985, joue demain, 12 h, aux « Concerts-midi » du Piano Nobile. Programme Liszt, pour le centenaire: six pièces extraites des *Harmonies poétiques et religieuses*. M. Trudel commentera les oeuvres.

Alain Lefèvre rentre à Paris et travaillera la Sonate de Dutilleul avec le compositeur. Celui-ci était de passage à Montréal la semaine dernière, pour la première en Amérique de son Concerto pour violon, à l'OSM. « Je ne l'ai pas vu cette fois, dit Lefèvre. En novembre, à Paris, j'assistais, invité de sa femme Geneviève Joy, qui fut aussi mon professeur, à la création mondiale du Concerto pour violon. » Lefèvre jouera avec l'Orchestre Symphonique de Québec au cours de la saison 1987-88.

Aldo Ciccolini joue le cinquième Concerto de Saint-Saëns ce soir à l'OSM. György Lehel au pupitre, en l'absence de Simon Stratosfeld actuellement chef invité à Vancouver, Winnipeg, Edmonton et Toronto.

Peter Serkin a ajouté une autre oeuvre au programme du récital qu'il donnera le 18 mars, salle Wilfrid-Pelletier: les Variations op. 27 de Webern précéderont les Variations Goldberg de Bach.

OJQ: double première

Gilles Auger, dans sa deuxième saison comme chef en résidence de l'Orchestre des Jeunes de Québec, dirigera son premier concert montréalais avec l'OJQ vendredi et samedi, 20 h, Redpath Hall de McGill. Son programme: *The Unanswered Question*, de Charles Ives, la grande Symphonie no 9 de Schubert et, en création, l'oeuvre de Michel-Georges Brégent que l'OJQ devait créer la saison dernière: *Swiateo, un pas vers la lumière*, écrite à la mémoire de Claude Vivier. « Swiateo », explique le compositeur, est un mot sanscrit signifiant « lumière ». L'oeuvre requiert trois chanteurs. On y entendra Yolande Parent, Marie Laferrière et Michel Ducharme.

Trois concerts dimanche soir

Pendant l'absence de l'OSM, les abonnés de la série « Gala » entendront, lundi et mardi soirs, 10 et 11 mars, le célèbre *Orchestre du Gewandhaus de Leipzig*, dir. Kurt Masur, actuellement en tournée en Amérique. L'orchestre est-allemand jouera également dimanche soir, 9 mars, dans la série « Grand Marnier ». Programme de dimanche: Ouverture d'*Egmont*, de Beethoven, deuxième Symphonie de Schumann et *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak. Programme Brahms lundi et mardi: troisième et quatrième Symphonies. À noter, donc: le Gewandhaus ici trois soirs de suite, les abonnés du mercredi passant au lundi. Salle W.-P., 20 h, as usual.

Deux autres concerts dimanche soir:

a) au *Studio de Musique ancienne*: les quinze *Sonates du Rosaire*, de Heinrich Johann Franz von Biber, compositeur du XVIIe siècle, avec Carlo Novi jouant sur sept violons baroques accordés à des tempéraments différents (Pollack Hall, 20 h);

b) aux *Événements du Neuf*: un concert « Jeux de cordes » réunissant les Musici de Montréal, le Quatuor Morency et le violoncelliste Claude Lamothe (Redpath Hall, 20 h).

« Journées grégoriennes »

La faculté de Musique de l'Université de Montréal et le Choeur Grégorien de Montréal invitent les fervents de chant grégorien à deux journées consacrées à cette discipline, la fin de semaine prochaine.

Samedi, dès 9 h, à la Faculté (salle B-484): communications des spécialistes Jean-Pierre Pinson (organisateur de la manifestation), Claude Lagacé, Clément Morin, Serge Lusignan, Dom André Saint-Cyr et Élisabeth Gallat-Morin. Dans l'après-midi: exposition de documents, ateliers, répétition d'une messe grégorienne et table ronde. À 20 h, concert.

Dimanche, 9 h 45, église Saint-Germain: répétition générale et messe chantée par les participants.

Pour renseignements: 731-0638.



Le pianiste Raoul Sosa



Gilles Auger

AKIRA KUROSAWA

Après *Ran*, la peste au XVIIIe siècle

ROME (AFP) — Après *Ran*, un film sur la peste en Europe au XVIIIe siècle: le metteur en scène japonais Akira Kurosawa a exposé ses projets de tournage en Europe lors d'une rencontre avec cinéastes, critiques et journalistes organisée, à Rome à l'occasion de la présentation de son dernier film.

Pour réaliser ce film, il faut beaucoup, beaucoup d'argent, a expliqué le maître de Rashomon. L'idée lui en est venue en lisant un bref récit, dit-il. Quel récit? Je ne vous le dirai pas. On pourrait me voler l'idée: cela s'est déjà produit. Les Italiens s'interrogent: la peste au XVIIIe siècle, c'est l'un des grands thèmes du roman historique *I pro-*

messi sposi (Les fiancés), du plus grand écrivain italien du XIXe siècle, Alessandro Manzoni. Mais c'est un roman-fleuve.

Avant la peste, Akira Kurosawa compte terminer le tournage d'un documentaire sur le théâtre No japonais, commencé avant *Ran*. De toute façon, avant de commencer un film, je dois oublier celui que je viens de terminer. Et en ce moment, je dois suivre la présentation de *Ran* dans différents pays. Il est donc difficile de l'oublier. Et puis, ajoute-t-il, je me suis fatigué pendant le tournage de mon dernier film.

Conseil aux jeunes cinéastes: pour faire du cinéma, il faut, dit-il, beaucoup d'argent. Et puis un scénario — c'est-à-dire un

crayon, du papier, écrire. Mais surtout, il faut lire, beaucoup de livres, des anciens et des modernes, des livres de l'Orient et de l'Occident. Exemple à l'appui: j'ai lu 30 fois *Guerre et paix*, de Tolstoï. Chaque fois, j'y ai trouvé quelque chose de nouveau.

Interrogé sur le message de ses films, Kurosawa ironise: pour les messages, les cartes postales suffisent. Le cinéma, chacun peut le voir comme il l'entend. Je ne veux contraindre personne à absorber ma philosophie, explique-t-il.

Optimiste, Kurosawa, 76 ans, ne croit pas à la crise du cinéma. Le cinéma est encore jeune, il n'a que 90 ans.

UNE FEMME OU DEUX

Une rivale amoureuse de deux millions d'années...

Dans son premier film tourné en français, *Une femme ou deux*, l'Américaine Sigourney Weaver a pour rivale amoureuse Laura, âgée d'environ deux millions d'années.

Après la science-fiction futuriste d'*Alien* et celle, humoristique, de *Ghostbusters*, qui ont révélé l'actrice au grand public, la voilà dans une science-fiction

PIERRE ROBERGE
de la Presse canadienne

s'appuyant sur le passé. *Une Femme ou deux* est mis en scène par Daniel Vigne à qui on doit le *Retour de Martin Guerre*, où jouait déjà Gerard Depardieu.

« Jessica (son personnage) est en même temps jalouse et remplie d'admiration pour Laura », soulignait hier la comédienne de 36 ans, de passage pour la sortie du film au Québec. Laura est le nom donné par le paléontologue Julien (Depardieu) à un être qui n'existe plus qu'en petits morceaux à déterrer.

N'empêche, Julien est assez savant pour décider que c'était une femme et assez amoureux pour façonner sa reproduction. C'est cette statue qui tombera dans l'oeil de Jessica, publicitaire de son métier.

« Je vais lui voler Laura, pour en faire la réclame d'un parfum... Je cherche quelque chose de fort et de primitif », dit Sigourney Weaver. Évidemment, Jessica a des remords ainsi que l'amorce d'un faible pour Julien. « Daniel Vigne est un vrai romantique, poursuit Mme Weaver. Il a pu conjuguer de la fantaisie, de l'émotion et du rêve, sur le mode de la comédie spirituelle et du conte philosophique. Ça c'est vraiment difficile. »

First, she's black

En plus d'être amoureux, ce paléontologue ne manque pas d'imagination: il avance que Laura n'était pas une simple femme primitive. Elle était musicienne, fabriquait ses instruments et, lorsqu'elle est morte, c'est en se sacrifiant pour sauver son amant.

Pour couronner le tout, Julien affirme à la communauté scientifique éberluée que Laura était noire. Histoire de secouer les certitudes des Français qui, en évoquant « nos ancêtres les Gaulois », leur donnent volontiers des moustaches blondes.



Sigourney Weaver et sa rivale, Laura, en conférence de presse à Montréal.

Une femme ou deux a été tourné au printemps de 1985, en Provence. Sigourney Weaver avait derrière elle des études de français à l'université et, peu avant de tourner, trois semaines de cours chez Berlitz et un mois de séjour à Paris. Heureusement, son personnage dans le film est une Américaine.

Actrice à l'âge de 15 ans, sur la scène d'un théâtre d'été au Connecticut, Mme Weaver a débuté au cinéma par un petit rôle dans *Annie Hall*, de Woody Allen, en 1977.

« La scène, c'est plus difficile mais tellement plus satisfaisant. L'acteur a plus de responsabilité mais il y est plus libre. » C'est aussi plus sensé, plus raisonnable.

Le cinéma, c'est le contraire: « C'est fou, c'est chaotique... Il faut avoir une grande confiance dans le réalisateur. Il écrit l'histoire à mesure, il vous fait faire ce qu'il veut, même si ça va contre votre instinct. »

Percer au cinéma, souligne Mme Weaver, c'est « vraiment une question de temps... avec de la chance, un agent, de la confiance et de la persévérance ». Fini pour elle le temps où elle était bouleversée de ne pas obtenir un rôle.

Par ailleurs, New York est plus accueillante pour les jeunes comédiens, les scènes y sont notamment plus nombreuses, il y a une atmosphère d'entraide et de solidarité, on peut envisager d'y faire sa vie et sa carrière.

Sigourney Weaver n'est pas attirée par la Californie, terre du succès tout aussi énorme que rapide. « C'est agressif, on y manque beaucoup de respect pour notre profession. »

Alien II

Ses derniers tournages, Mme Weaver vient de les terminer à Londres. Unique survivante d'un malchanceux équipage de l'espace dans le premier *Alien*, elle reprend du service dans *Alien II* (sortie en juillet) où sévit une créature « encore plus épouvantable que l'autre ».

« Ce sera une combinaison d'*Alien I* et de *Terminator*, promet-elle. Je serai une héroïne avec un fusil...mais pour me défendre. En lisant le script, je ne pensais pas qu'il y en avait autant (de fusils). C'est là que je me suis le plus éloignée de mon éducation de comédienne, reçue au théâtre. »

L'autre film était *Halfmoon Street*, où elle a joué avec Michael Caine et qui sortira en septembre prochain.

Le Festival de Berlin désavoue Gina...

BERLIN-OUEST (AFP) — La Direction du Festival de film de Berlin a repoussé hier les accusations de la présidente du jury du festival 1986, Gina Lollobrigida, qui a qualifié de préfabriquée l'attribution de l'ours d'or au film ouest-allemand *Stammheim*, relatant le procès de la bande à Baader.

L'actrice italienne avait en outre estimé dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* que le festival 1986 avait été un champ de bataille politique et que la récompense attribuée à l'Allemand de l'Ouest Reinhard Hauff était également politique. *Stammheim* n'est rien d'autre qu'un ensemble de mots filmés. Ce banal et vide compte-rendu est pernicieux: il semble que les juges y soient les terroristes et les saboteurs, et les meurtriers les héros, avait-elle ajouté.

Ces accusations sont inacceptables et font preuve d'un comportement anti-démocratique, a fait savoir la Direction dans un communiqué remis à la presse.

Pour les responsables du festival, l'actrice italienne a, en adoptant cette attitude, désavoué ses collègues et failli à son devoir d'impartialité qu'elle avait accepté en signant sa lettre de nomination de présidente du jury.

Dans ces conditions, le dirigeant du festival, M. Moritz de Hadeln, se voit obligé de libérer les autres membres du jury de leur secret professionnel afin qu'ils puissent, s'ils le désirent, répondre à cette diffamation.

Nous ne regrettons pas la nomination de Gina Lollobrigida comme présidente du jury, car sa présence a permis de donner un certain éclat au festival, mais nous regrettons son comportement qui laisse un arrière-goût amer, a conclu M. de Hadeln.

Belafonte ne sera pas candidat

NEW YORK (AP) — Le chanteur Harry Belafonte a annoncé hier en conférence de presse qu'il renonçait à briguer l'investiture démocrate pour un siège au Sénat à cause de ses activités en faveur de lutte des Noirs sud-africains et contre la faim dans le monde.

N.Y. SOLOISTS

N'importe qui, n'importe quoi

NEW YORK CHAMBER SOLOISTS: Helen Kwalwasser (violin), Ynez Lynch (alto), Joshua Gordon (violoncelle) et Melvin Kaplan (hautbois). Hier soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation: Société Pro Musica.

Programme: Trio en si bémol majeur pour violon, alto et violoncelle, D. 471...Schubert; Phantasy Quartet, pour hautbois, violon, alto et violoncelle, op. 2 (1932)...Britten; Ricercare à trois voix et cinq canons, ext. de Musikalisches Opfer, BWV 1079 (réalisation aux quatre instruments)...J.S. Bach; Trio en sol majeur pour violon, alto et violoncelle, op. 9 no 1...Beethoven; Quatuor en fa majeur pour hautbois, violon, alto et violoncelle, K. 370...Mozart.

Le nom est ronflant et laisse entendre que nous entendrons quelques-uns des plus brillants chambristes de la métropole américaine. Il n'en est rien. Quatre bons professeurs ou élèves de nos conservatoires qui travailleraient quelques mois feraient mieux que ce que nous avons entendu hier soir.

Mais voilà le hic. La consommation de musique est telle aujourd'hui que tous, les médiocres autant que les grands, réussissent à faire carrière. Rien de plus facile quand on est, comme M. Melvin Kaplan, à la fois « producer » et « performer », c.-à-d.

impresario du groupe dans lequel on joue soi-même d'un instrument.

CLAUDE GINGRAS

Le groupe en question réunit trois cordes et un hautbois. Le répertoire pour cette formation est mince, quantitativement et qualitativement. Résultat: un programme où alternent des oeuvres pour les quatre instruments et des oeuvres pour cordes seules. Sans clavier (piano ou clavecin), impossible de donner des sonates à deux instruments. On se rabat sur les petits trios à cordes de Schubert et de Beethoven, qui comptent parmi les pages les moins importantes de ces compositeurs, et sur le Quatuor avec hautbois, qui reste du Mozart de seconde zone. On complète avec une « réalisation » d'extraits de *L'Offrande musicale* (oeuvre non instrumentée) et avec le *Phantasy Quartet* conçu par Britten pour les quatre instruments.

est la plus originale et c'est la seule qui soit jouée avec un certain esprit. Le Schubert inachevé (en un mouvement) est lu à peine convenablement. De Bach, il ne reste que le nom, sur le programme imprimé. Joué sans aucun style, cela pourrait être Glinka, Gershwin, n'importe quoi.

J'ignore ce qui s'est passé à l'entracte, mais la deuxième moitié du programme a trouvé la joueuse de violon aux prises avec des problèmes d'intonation qui ont duré jusqu'à la fin du concert. Rien à dire sur la personne qui tenait l'alto: on ne l'entendait pas. Quant à M. Kaplan (qui s'amène en scène avec son anche entre les dents), il s'agit du plus mauvais hautboïste que j'aie entendu dans ma vie. Le jeune violoncelliste n'est pas sans talent. Encore faudrait-il qu'il quitte ce sinistre environnement.

Merci quand même à ces gens de nous avoir épargné des reprises dans le Beethoven et le Mozart et, à peine applaudis, d'avoir quitté les lieux sans donner de « bis ».

Du programme entier, l'oeuvre de Britten

CFGL FM 105.7

TOURS VOGUE



la presse

INVITENT 200 COUPLES A CÉLÉBRER LE PRINTEMPS AVEC

ROUGE BAISER

un film de VERA BELMONT mettant en vedette l'extraordinaire CHARLOTTE VALANDREY



TOURS VOGUE OFFRE UN VOYAGE POUR 2 À NÉGRIL AU SUPERCLUB HÉDONISM II

«Rouge Baiser» symbolise le retour à la vie, à la sensualité et à la séduction. Ce fut autrefois un célèbre rouge à lèvres qui ne tachait pas, aujourd'hui, c'est une façon de vivre... celle que l'on célèbre à «HÉDONISM II» au superclub jamaïcain. En l'honneur de Charlotte avec qui tout le Québec va tomber en amour. Tours Vogue fera tirer un voyage d'une semaine tout payé (même le vin, les cigarettes et le service) pour deux parmi les participants du concours. Pour tous ceux qui aiment la vie, l'amour, Scarlett O'Hara et le Coca-Cola...

400 personnes auront aussi la chance d'assister à la Première en présence de VERA BELMONT et de CHARLOTTE VALANDREY Jeudi, le 20 mars à 20h00 au cinéma Berril

André Ber à Laval

■ André Ber, auteur de la Cage aux fauves, un ouvrage sur le baigne de Cayenne, sera le conférencier de la Société littéraire de Laval, demain à 20 h au Cercle d'art Alfred-Dallaire.

MUMMENSCHANZ

L'an dernier, ils ont joué à guichet fermé! Cette année, ne manquez pas le rendez-vous de la fantasia.



Le nouveau spectacle est encore plus loin. C'est une fantasia optique. Et ce fait rare nous est offert par l'ensemble des adultes qui veulent y revenir. LA PRESSE, janvier 86

Une production SPECIDICI — Une présentation I. C. M. ARTISTS LTD. Ce soir à samedi — 20 h 00 BILLETS: 15, 50\$, 16, 50\$, 18, 50\$

Théâtre Maisonneuve Place des Arts Réservations téléphoniques: 5-14 842-2112. Frais de service. Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$

Doris Day a gain de cause mais Christine Craft perd

WASHINGTON (AP) — Un avocat de Los Angeles, accusé d'avoir fait perdre des millions de dollars d'investissements à l'actrice Doris Day et à son défunt mari, Martin Melcher, a perdu sa cause en appel devant la Cour suprême.

La cour, sans donner d'explications, a refusé d'entendre l'ar-

gumentation présentée par Jerome Rosenthal, l'avocat et agent d'affaires du couple Melcher de 1950 à 1968. L'avocat avait été condamné, lors d'un précédent jugement, à payer à Doris Day et à sa famille une somme supérieure à \$26 millions.

Par ailleurs, dans une autre cause, Christine Craft, une animatrice de télévision qui poursuivait son employeur alléguant la discrimination sexuelle et la

fraude, a perdu ses chances devant la Cour suprême d'obtenir \$325 000 en dommages.

Mme Craft, âgée de 41 ans, a intenté une poursuite contre la station KMBC-TV de Kansas City en 1983, alléguant qu'elle avait été démise de ses fonctions d'animatrice après qu'on lui ait eu dit qu'elle était «trop vieille, pas assez attrayante et peu déférente».

CHOIX D'ÉMISSIONS

PAR LOUISE COUSINEAU

21:00 (7) — «Femmes de personne» Trois femmes «nouvelles» et leurs problèmes. Un film de Christopher Frank avec Marthe Keller, Fanny Cottençon, Caroline Cellier et Jean-Louis Trintignant.

21:00 (8) — Peter, Paul and Mary - 25th Anniversary Vous souvenez-vous de ce trio qui a enchanté les années 60, les années de contestation? Eh bien, ils remettent ça ce soir et chanteront notamment «Blowin' in the Wind».

HORAIRE RÉVISÉ

18:30 (5) (7) (8) — Téléservice Inv.: Louise Lambert-Lagacé, Michael Sheehan, Guy Bourgeau.

20:00 (3) (7) (8) — La situation des immigrantes. On se penchera sur ces femmes qui ont à défendre leurs droits aux hommes.

20:00 (4) (6) (8) — The Fifth Estate Il sera question d'un acci-

Registration form for Rouge Baiser contest with fields for name, address, city, postal code, and phone number.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON \$2.50 MARDIS

Movie advertisement for 'TANGOS' featuring Charlotte Gainsbourg and Marie Lafont. Shows at Berril and Berri.

Movie advertisement for 'Le Mariage du Siècle' featuring Jean Talon and Jean-Pierre Laroche. Shows at Berri and Paro.

Movie advertisement for 'ROCKY IV' French version. Shows at Longueuil and Astre.

Movie advertisement for '3 HOMMES et un couffin' featuring Les Dauphin. Shows at Berri and Cartier-Laval.

Movie advertisement for 'L'ANNÉE DES MÉDUSES' featuring Les Dauphin. Shows at Berri and Brocard.

Movie advertisement for 'VAMPIRE, VOUS HVEZ DIT' French version. Shows at Champlain and Brocard.

Movie advertisement for 'SOUVENIRS D'AFRIQUE' featuring Robert Redford and Meryl Streep. Shows at Cremazie, Mercier, Odeon, Laval, and Brocard.

Movie advertisement for 'F/X' featuring Les Dauphin. Shows at Bonaventure and Square Decarie.

Movie advertisement for 'HANNAH AND HER SISTERS' featuring Les Dauphin. Shows at Orjon.

Movie advertisement for 'V.F. de ENEMY MINE' showing a couple in a car. Shows at Le Parisien and Versailles.

Movie advertisement for 'CALIGULA THE TRUE STORY' showing a man's face. Shows at Palace.

Movie advertisement for 'L'HONNEUR DES PRIZZI' featuring Jack Nicholson and Kathleen Turner. Shows at Capitol.

Movie advertisement for '101 DALMATIENS' French version. Shows at Loews and Dorval.

Movie advertisement for 'GOLDIE HAWN WILDCATS' featuring Goldie Hawn. Shows at Fairview and Laval.

Movie advertisement for 'The Color Purple' featuring Whoopi Goldberg. Shows at Loews and Dorval.

Movie advertisement for 'DOWN AND OUT IN BEVERLY HILLS' featuring Faye Dunaway. Shows at Loews, Fairview, Kent, and Laval.

Movie advertisement for 'APHRODITE' featuring Valerie Kaprisky. Shows at Greenfield Park and Versailles.

Movie advertisement for 'Plenty' featuring Meryl Streep. Shows at Laval and Versailles.

Movie advertisement for 'L'AMOUR en douce' featuring Emmanuelle Béart. Shows at Laval and Versailles.

Movie advertisement for 'EXPLORERS' French version. Shows at Greenfield Park.

Movie advertisement for 'VISAGE PALE' featuring Luc Matl. Shows at Élysée.

Movie advertisement for 'YOUNG SHERLOCK HOLMES' featuring Les Dauphin. Shows at Loews.

Movie advertisement for 'After Hours' featuring Les Dauphin. Shows at Loews.

Movie advertisement for 'THE CLAN OF THE CAVE BEAR' featuring Les Dauphin. Shows at Palace and Dorval.

Movie advertisement for 'pretty in pink' featuring Les Dauphin. Shows at Impérial and York.

Advertisement for 'Stationnement gratuit aux Terrasses, 1801, av. McGill College, avec l'achat de \$5.00 et PLUS au Restaurant et Bar CHEZ «MIMI».

Movie advertisement for 'Poulet au Vinaigre' featuring Jean-Pierre Laroche. Shows at Le Parisien.

Movie advertisement for 'Le DIAMANT du Nil' featuring Michael Douglas and Kathleen Turner. Shows at Le Parisien, Greenfield Park, Laval, and Versailles.

Movie advertisement for 'PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES' featuring Les Dauphin. Shows at Élysée.

Movie advertisement for 'RAN' featuring Les Dauphin. Shows at Le Parisien and Kent.

Movie advertisement for 'Anne Trister' featuring Louise Marleau and Albane Guilhe. Shows at Le Parisien.

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9



COLLECTES DE SANG

Le 4 mars: au collège Vanier, campus Snowdon, 2e étage, 5160, boulevard Décarie, de 10 h à 16 h; à Chambly, chez Patenaud Automobile, 800, Grand Boulevard, de 15 h à 20 h 30; à Mont-Laurier, salle des Chevaliers de Colomb, 467, rue Crémazie, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le 5 mars: au cégep Bois-de-Boulogne, pavillon Ignace-Bourget, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, de 10 h à 16 h; à Sainte-Anne-de-Belleuve, collège MacDonald, salle Centennial, 21 111, rue Lakeshore, de 10 h à 15 h 30; à Maniwaki, centre des loisirs, 118, rue Laurier, de 14 h 30 à 20 h 30.

CONFÉRENCES

Le Service d'aide communautaire d'Anjou présente une conférence de Mmes Claire Bonenfant et Clarisse Codère sur le thème de l'autonomie financière des femmes, le 4 mars, à 19 h 30, à l'école Daniel-Johnson, 1 200, boulevard du Tricentenaire. Prix d'entrée, 2\$. Renseignements: 354-4299 ou 351-7974.

Le Collège Montmorency de Laval, 475, boulevard de l'Avenir (667-3714), présente des conférences sur les thèmes suivants, le 4 mars, à 19 h 30: Acheter une franchise, Fonctions du rêve; Une alimentation plus naturelle (les 4, 11 et 18 mars; 16\$); Comment lire efficacement. Le prix d'entrée est de 6\$, sauf pour les conférences sur l'alimentation.

Le Centre culturel de Longueuil présente une conférence sur le thème «Découverte des trésors artistiques qui jalonnent les routes de France», le 4 mars, à 19 h 30, au 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. Renseignements: 646-8610.

Une conférence sur l'art de placer son argent est donnée par M. Pierre Royer, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, à la Bibliothèque municipale de Saint-Eustache, 80, boulevard Sauvé, le 4 mars, à 19 h 30. Renseignements: 472-4440, poste 256.

La Chambre de commerce de la Rive-Sud présente une conférence de M. Jacques Finet, maire de Longueuil, le 4 mars, à 12 h, à l'hôtel Holiday Inn de Longueuil. Renseignements et réservations: 514-463-2121.

MM. Alain Demers et Yvon Gravel donnent une conférence intitulée «La faune de Montréal et d'ailleurs», avec diaporama, le 4 mars, à 19 h 30, à la maison de la culture Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges. Entrée libre.

Une série de vidéo-conférences de Jean Vanier, fondateur de l'Arche, est présentée sur écran géant tous les mardis, à 19 h 30, en l'église Sainte-Maria-Goretti, 360, boulevard Laurier, à Beloeil. Le 4 mars: Le désarroi de Pierre et la compassion de Marie. Entrée gratuite.

REUNIONS

Le Centre d'information sur les nouvelles religions présente des conférences de Pierre Pelletier et de Denise Roussel sur le Mouvement du Potentiel humain, les 4, 11 et 18 mars, à 19 h 30, au collège André-Grasset, 1 001 est, boulevard Crémazie. Renseignements: 382-9641.

Info-Femmes, 8 695, rue Hochalaga, local 215 (355-4529), invite les femmes à voir le vidéo «Madame vous avez raison» le 4 mars, à 13 h.

L'Université de Montréal organise un débat-midi sur le thème «What is like to be poor in the United States today», avec Sally Guttmacher, de l'université Rutgers du New Jersey, le 4 mars, à 12 h 15, à la salle 5132 du pavillon Lionel-Groulx.

Le Centre des femmes de Montréal tient, en collaboration avec le Bureau d'aide aux consommateurs, une séance d'information sur le thème «Les testaments», le 4 mars, à 19 h 30, au 3 585, rue Saint-Urbain (842-4780), à l'intention des femmes; ainsi qu'une rencontre sur le thème «La grossesse et la sexualité», à la même heure et au même endroit. Renseignements: 842-4780.

Le groupe «Entre-Parents» est un nouveau groupe d'entraide pour parents connaissant des difficultés dans leurs relations avec leurs adolescents. Inscriptions au CLSC Samuel-de-Champlain, 1 680, boulevard Provencher, à Brossard, 2e étage, chaque mardi à 19 h. Renseignements complémentaires: 465-4452.

Le Gesù présente une rencontre sur le thème «L'Apocalypse, c'est pas la fin du monde...!», avec le père Jean-Pierre Prévost, montfortin à 19 h 30, à la salle du Gesù, 1 200, rue de Bleury (métro Place-des-Arts; stationnement rue Saint-Alexandre). Les frais sont de 2\$ pour chaque soirée. Renseignements complémentaires: 866-2305.

La Société Canada-Chine offre un cours de langue chinoise (mandarin) débutant le 2 avril. C'est au 1 072, boulevard Saint-Laurent. Renseignements: 866-4119.

Le CLSC Pierrefonds organise une session d'entraînement et de perfectionnement à la relation d'aide débutant le 5 mars, au 9, rue Centre Commercial, à Roxboro. Renseignements: François Sainte-Marie, 685-2572.

La Société d'étude et de conférences organise un séminaire sur la femme et ses droits, le 4 mars, de 9 h 30 à 16 h, au collège Bois-de-Boulogne, pavillon Ignace-Bourget, salle R 135, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne. Renseignements: 849-0854; 655-1285; 334-1590.

Le Service d'éducation permanente de l'université McGill organise des cours de français et d'anglais (cinq niveaux). On doit s'inscrire au Département des langues du Centre d'éducation permanente, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214, du 3 mars au 9 avril. Des tests d'anglais se tiendront les 1er et 9 avril, à 19 h; des tests de français, les 2 et 8 avril, à 19 h. Renseignements: 392-8301.

Les Ateliers Dire, organisme sans but lucratif, offre en collaboration avec des CLSC une session d'ateliers de gestalt d'approche légère sur le thème «L'entraînement à l'affirmation». Les participants peuvent s'inscrire à la session complète ou se bâtir un programme sur mesure en s'inscrivant aux ateliers de leur choix (minimum de trois), au 46 ouest, rue Lemoine. Thèmes: 5 mars, «L'expression appropriée du désagréable»; 12 mars, «L'impuissance: compassion et lâcheté à dire non». Renseignements: 651-6155 ou 658-8480.

Le CLSC Pierrefonds organise une session de préparation à la retraite débutant le 18 mars, au Centre d'accueil Denis-Benjamin-Viger, 3 292, rue Cherrier, Île-Bizard. Renseignements: René Saint-Germain, 685-2572.

L'École des Hautes Études Commerciales présente une exposition sur le rôle des femmes dans la croissance de HEC, du 3 au 21 mars, à la Galerie HEC, de 8 h à 22 h, en semaine, de 9 h à 17 h, le samedi, de 13 h à 17 h, le dimanche. Entrée gratuite. Renseignements: 340-6299.

Le CLSC Pierrefonds organise une session de préparation à la retraite débutant le 18 mars, au Centre d'accueil Denis-Benjamin-Viger, 3 292, rue Cherrier, Île-Bizard. Renseignements: René Saint-Germain, 685-2572.

L'Association des diplômés de Polytechnique organise un colloque sur le thème «L'ingénieur manie tout — Le génie mène à tout», le 7 mars, à l'hôtel Reine-Élisabeth. Au déjeu-

Le Club de ski du Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papi-neau, organise une excursion de ski alpin au mont Sutton et de ski nordique au parc Mastigouche, le 9 mars. Rendez-vous à 6 h 45, au Centre Immaculée-Conception. Réservations: Denis, 621-1563, les mardis, mercredis et jeudis, de 18 h à 22 h.

Le centre d'activité physique du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, offre des périodes de bain libre pour adultes, du lundi au jeudi, de 21 h à 22 h 30; pour les familles, le mercredi, de 18 h à 19 h et le vendredi, de 19 h à 21 h. Prix: étudiants, 1\$; autres, 2\$.

FILMS, SPECTACLES

La chanteuse Andrea von Ramm donne un «Masterclass», le 3 mars, à 18 h, au local RF-110 du campus Loyola de l'université Concordia; elle donne aussi un concert à la chapelle Loyola, 4 171 ouest, rue Sherbrooke, le 4 mars. Renseignements: 848-4706.

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un concert de musique de chambre par la classe de Jacques Verdon (œuvres de Beethoven, Mozart et Saint-Saëns), le 4 mars, à 17 h, à la salle B-484 du Pavillon de la musique, 200, avenue Vincent-d'Indy; ainsi qu'un récital de piano par Myriam Gendron (œuvres de Debussy, Dutilleul, Liszt et Mozart), à 20 h, au même endroit.

L'Université de Montréal présente le film «La dama del alba» de Alejandro Casona, le 4 mars, à 19 h 30, à la salle 4310 du pavillon Lionel-Groulx.

Le Chœur de l'église Saint-Mathias présente un concert populaire d'orgue: «Chevauchées des Valkyries» et «Fantaisie: la tempête», le 4 mars, à 20 h, en l'église Saint-Mathias, angle des rues Saint-Antoine et Church Hill. Prix d'entrée: étudiants et gens de l'âge d'or, 5\$; autres, 6,50\$.

L'Atrium de la Maison Alcan, 1 188 ouest, rue Sherbrooke présente un concert intitulé «De Bach aux grands noms du jazz» avec Réjeanne Desautels à l'orgue et Natalie Choquette, soprano, les 4, 5 et 6 mars, de 12 h à 13 h 30. Entrée libre.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Club de relations internationales organise un séminaire d'initiation à la lecture rapide, le 4 mars, à midi, au pavillon Maximilien-Caron de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, local 3472. Renseignements: M. Raymond-Louis Laquerre, 737-1877 ou 488-3427.

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre dans le cadre des «Belles soirées et matinées» des cours sur le thème: «La sexualité des adolescents», les 4 et 11 mars, à 19 h 30; «Prendre la parole en public», les jeudis, du 6 mars au 10 avril, à 19 h 30; «Woody Allen, philosophe et humoriste», les mercredis, du 5 au 19 mars; «Les grandes cultures pré-colombiennes», les mercredis, du 5 mars au 9 avril, à 13 h; «L'art de se documenter et de repérer les outils accessibles», les jeudis 6, 13 et 20 mars, à 19 h 30; «Manipulations de la vie humaine: perspectives éthiques», les jeudis, 6, 13 et 20 mars, à 19 h 30, au Pavillon Principal de l'Université de Montréal, 2 900, Chemin de la tour, entrée Z-1 (une hôtesse y attend les participants). On peut s'inscrire à l'avance ou à la porte du local (s'il reste des places libres). Renseignements complémentaires: 343-6090.

Le collège Marie-Victorin présente un cours de gestion du temps, le 4 mars, au Ramada Inn, 5 500 est, rue Sherbrooke. Renseignements complémentaires: 325-0150, poste 381 (Mme Hélène Mériaux).

«Loisir littéraire du Québec» organise un atelier intitulé «Écrire des lettres», les 25 mars et 1er avril. Prière de s'inscrire par écrit ou en personne (de préférence un mois avant l'activité). C'est au 4 545, avenue Pierre-de-Coubertin, c.p. 1000, succursale M, Montréal H1V 3R2 (514-252-3033). On peut également organiser des ateliers sur mesure, chez soi dans un local communautaire.

La Société Canada-Chine offre un cours de langue chinoise (mandarin) débutant le 2 avril. C'est au 1 072, boulevard Saint-Laurent. Renseignements: 866-4119.

Le CLSC Pierrefonds organise une session d'entraînement et de perfectionnement à la relation d'aide débutant le 5 mars, au 9, rue Centre Commercial, à Roxboro. Renseignements: François Sainte-Marie, 685-2572.

La Société d'étude et de conférences organise un séminaire sur la femme et ses droits, le 4 mars, de 9 h 30 à 16 h, au collège Bois-de-Boulogne, pavillon Ignace-Bourget, salle R 135, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne. Renseignements: 849-0854; 655-1285; 334-1590.

Le Service d'éducation permanente de l'université McGill organise des cours de français et d'anglais (cinq niveaux). On doit s'inscrire au Département des langues du Centre d'éducation permanente, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214, du 3 mars au 9 avril. Des tests d'anglais se tiendront les 1er et 9 avril, à 19 h; des tests de français, les 2 et 8 avril, à 19 h. Renseignements: 392-8301.

Les Ateliers Dire, organisme sans but lucratif, offre en collaboration avec des CLSC une session d'ateliers de gestalt d'approche légère sur le thème «L'entraînement à l'affirmation». Les participants peuvent s'inscrire à la session complète ou se bâtir un programme sur mesure en s'inscrivant aux ateliers de leur choix (minimum de trois), au 46 ouest, rue Lemoine. Thèmes: 5 mars, «L'expression appropriée du désagréable»; 12 mars, «L'impuissance: compassion et lâcheté à dire non». Renseignements: 651-6155 ou 658-8480.

Le CLSC Pierrefonds organise une session de préparation à la retraite débutant le 18 mars, au Centre d'accueil Denis-Benjamin-Viger, 3 292, rue Cherrier, Île-Bizard. Renseignements: René Saint-Germain, 685-2572.

L'École des Hautes Études Commerciales présente une exposition sur le rôle des femmes dans la croissance de HEC, du 3 au 21 mars, à la Galerie HEC, de 8 h à 22 h, en semaine, de 9 h à 17 h, le samedi, de 13 h à 17 h, le dimanche. Entrée gratuite. Renseignements: 340-6299.

Le CLSC Pierrefonds organise une session de préparation à la retraite débutant le 18 mars, au Centre d'accueil Denis-Benjamin-Viger, 3 292, rue Cherrier, Île-Bizard. Renseignements: René Saint-Germain, 685-2572.

L'Association des diplômés de Polytechnique organise un colloque sur le thème «L'ingénieur manie tout — Le génie mène à tout», le 7 mars, à l'hôtel Reine-Élisabeth. Au déjeu-

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Les détraqués». Ven., 18 h 30, 21 h 45; du lun. au jeu., 20 h 45. «Les anges se fendent la gueule». Ven., 20 h 05; du lun. au jeu., 19 h. «Vilâ les Schtroumpfs». Ven., 13 h, 17 h. «Le ju-meu-çu». Ven., 14 h 45.

ASTRE (2): «Cocoon la force de l'univers». Ven., 13 h, 15 h, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40; du lun. au jeu., 19 h, 21 h 15.

ASTRE (3): «Rocky IV». Ven., 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45; du lun. au jeu., 19 h, 20 h 45.

ASTRE (4): «Vampire... vous avez dit vampire?». Ven., 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 30; du lun. au jeu., 19 h 10, 21 h 10.

BEAVER: «Prisoner of Paradise». 11 h, 14 h 45, 18 h 40. «Godiva Girls». 12 h, 15 h 50, 19 h 45. «The Psychiatrist». 13 h 15, 17 h, 20 h 50.

BERRI (1): «La cage aux folles III». 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

BERRI (2): «L'année des Méduses». Du ven. au mar., 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20; mer., 12 h, 14 h 20, 16 h, 40; jeu., 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

BERRI (3): «Trois hommes et un couffin». 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 35.

BERRI (4): «Tangos». 12 h, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.

BERRI (5): «Le mariage du siècle». 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

BIJOU: «Jeune veuve en extase». 12 h, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. «Femmes impudiques». 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.

BONAVENTURE (1): «F.X.». 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.

BONAVENTURE (2): «Quicksilver». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30.

BROSSARD (1): «Les détraqués». Ven., 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; du lun. au jeu., 19 h 30, 21 h 30. «Opération Beurre de Pinottes». Ven., 12 h, 13 h 45, 15 h 30.

BROSSARD (2): «Vampire... vous avez dit vampire?». Ven., 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; du lun. au jeu., 19 h 20, 21 h 30.

BROSSARD (3): «Souvenirs d'Afrique». Du lun. au ven., 20 h. «Vilâ les Schtroumpfs». Ven., 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.

CAFÉ TIMÉNÉS (4857, av. du Parc) — «Balloomatic». «Moachin through Georgia». «What next». «One run Elmer». «The Chemist». 21 h.

CAPITOL: «L'honneur des Prizzi». 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Agnès de Dieu». 21 h 30. «Les saisons du cœur». 19 h 30.

CARREFOUR (2): «Le maître du jeu». 21 h 15. «Aventuriers du cobra d'ora». 19 h 30.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Le second voyage de noces». 11 h 30, 15 h 20, 19 h 05. «Des filles à contracter». 12 h 40, 16 h 25, 20 h 15. «Votre service». 14 h, 17 h 48, 21 h 40.

CARTIER-LAVAL: «Trois hommes et un couffin». 19 h 10, 21 h 20.

CHAMBLAY: «Rocky IV». Lun., ven., 19 h 30.

CHAMPLAIN (1): «Vampire... vous avez dit vampire?». 19 h 30, 21 h 30. «Vilâ les Schtroumpfs». Ven., 12 h 10, 13 h 50, 15 h 30.

COMMODORE: «Les mésaventures érotiques de deux jeunes filles en panne». «Raffinement». «Caméra indiscret». «COMPLEXE DESJARDINS (1): «La Clés». 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Rocky IV». 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Jeune veuve en extase». 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. «Femmes impudiques». 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Agnès de Dieu». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

COMPLEXE GUY-FAVREAU-ONF (200, Dorchester o.c.) — «Not a Love Story: A Film about Pornography». 19 h, 21 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Poisons». 20 h 30.

CRÉMAZIE: «Souvenirs d'Afrique». Ven., 19 h, 21 h 45; du lun. au mar., 20 h.

DAUPHIN (1): «Brozilo». 20 h.

DAUPHIN (2): «Trois hommes et un couffin». 19 h, 21 h.

DECARIE (1): «F.X.». 19 h, 21 h 15.

DECARIE (2): «Out of Africa». 20 h.

DORVAL (1): «Clan of the Cave Bears». Ven., 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30; en sem., 19 h 25, 21 h 30.

DORVAL (2): «The Color Purple». Ven., 12 h 15, 15 h 10, 18 h 05, 21 h; en sem., 18 h 05, 21 h.

DORVAL (3): «101 Dalmatians». Ven., 12 h 30, 14 h, 15 h 30. «Youngblood». 19 h, 21 h 10.

ELYSEE (1): «Visage pâle». 19 h 15, 21 h 15.

ELYSEE (2): «Papa est en voyage d'affaires». 18 h 45, 21 h 10.

ERMITAGE: «Soleil de nuit». 20 h.

EVE: «Marathon». 10 h, 12 h 35, 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20. «The Greatest Gift». Catharine in Las Vegas. 11 h 25, 14 h 16, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 45.

FAIRVIEW (1): «Wild Cats». Ven., 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 10; en sem., 19 h, 21 h 10.

FAIRVIEW (2): «Down and out in Beverly Hills». Ven., 13 h 15, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

FAIRVIEW (3): «Opération Beurre de Pinottes». Ven., 12 h, 13 h 45, 15 h 30.

FAIRVIEW (4): «Vampire... vous avez dit vampire?». Ven., 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; du lun. au jeu., 19 h 20, 21 h 30.

FAIRVIEW (5): «Souvenirs d'Afrique». Du lun. au ven., 20 h. «Vilâ les Schtroumpfs». Ven., 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.

CAFÉ TIMÉNÉS (4857, av. du Parc) — «Balloomatic». «Moachin through Georgia». «What next». «One run Elmer». «The Chemist». 21 h.

CAPITOL: «L'honneur des Prizzi». 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30.

THEATRE DU RIDEAU VERT Les Papiers d'Aspern de HENRY JAMES

EN PREMIÈRE POUR VOUS SPENSER: FOR HIRE MAINTENANT EN ONDE LE MARDI SOIR.

DÈS LE 13 MARS UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE un vaudeville musical d'Eugène Labiche

SPECTACLES

suite de la page B 7

CINÉMA

OMEGA (2): «Émotions sexuelles». Ven., 13 h, 16 h 15, 19 h 20, 22 h 20; du lun. au jeu., 20 h 35. «Baiser au soleil». Ven., 14 h 30, 17 h 45, 20 h 45; du lun. au jeu., 19 h 30.

QUIMETOSCOPE: «Les contes de Canterbury». 19 h 15, 21 h 30. «Siddhartha». 19 h, 21 h.

OUTREMONT: «Les 400 coups». 19 h 30. «Jules et Jim». 21 h 30.

PALACE (1): «Wild Cats». 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.

PALACE (2): «Youngbloods». 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

PALACE (3): «Prizzi's Honor». 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

PALACE (4): «Rocky IV». 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 35.

PALACE (5): «The Clan of the Cave Bear». 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

PALACE (6): «Coligula». 12 h 20, 14 h 30, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

PAPINEAU (1): «Émotions sexuelles». 12 h, 14 h 05, 16 h 10, 21 h 15. «Baiser au soleil». 13 h 25, 16 h 30, 19 h 35.

PAPINEAU (2): «Je t'offre mon corps». 12 h, 14 h 45, 15 h 35, 20 h 25. «Blanche, candide et sensuelle». 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h.

PARADIS (1): «Vampire... vous avez dit vampire?». 19 h 15, 21 h 20.

PARADIS (2): «Soleil de nuit». Ven., 19 h 30, 22 h; du lun. au jeu., 19 h 30.

PARADIS (3): «Retour vers le futur». 19 h, 21 h 10.

PARALLÈLE: «Quelque part out of the World». «Stross Cafés». 19 h 30. «Adramélech». 21 h 30.

PARIS (1): «Agnès de Dieu». 21 h 05. «Mickey et Moudes». 19 h.

PARIS (2): «Le maître du jeu». 20 h 45. «Les aventuriers du cobra d'or». 19 h.

PARISIEN (1): «Le diamant du Nil». 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.

PARISIEN (2): «Anna Trister». 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

PARISIEN (3): «Poulet au vinaigre». 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

PARISIEN (4): «Ran». 14 h, 17 h 15, 20 h 30.

PARISIEN (5): «Enemy». 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

PLACE DU CANADA: «Hannah and her sisters». Ven., 19 h, 21 h 15, 23 h 20; du lun. au jeu., 19 h, 21 h 15.

PLACE DU PARC (1): «Aphrodite». 12 h 50, 14 h 25, 16 h, 17 h 40, 19 h 25, 21 h 10.

PLACE DU PARC (2): «Plenty». 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

PLACE DU PARC (3): «l'Amour en douces». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL (1): «Retour vers le futur». 19 h, 21 h 15.

PLACE LONGUEUIL (2): «Rocky IV». 19 h 30, 21 h 30.

PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Brazil». 13 h, 16 h, 19 h, 22 h.

PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Out of Africa». Ven., 13 h, 16 h, 19 h, 22 h; du dim. au jeu., 14 h, 18 h, 21 h.

PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Quicksilver». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

RIO (1): «Couples enflammés», «Chasseuses d'étoiles», «Les goulues», à compter de 13 h.

RIO (2): «Commando», «l'Emprise», à compter de 19 h.

SAINT-DENIS (2): «Le maître du jeu». 14 h 50, 18 h, 21 h 15. «Les aventuriers du cobra d'or». 13 h 05, 16 h 15, 19 h 30. Visionnement annulé jeu.

SAINT-DENIS (3): «Maniaques». 14 h 50, 18 h, 21 h 30. «L'arbalète». 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.

THÉÂTRE ARLEQUIN (1004, Ste-Catherine e.) — «L'Inde fabuleuse». 20 h.

VERSAILLES (1): «Le diamant du Nil». Ven., 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10; en sem., 19 h, 21 h 10.

VERSAILLES (2): «Enemy». Ven., 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25; en sem., 19 h 15, 21 h 25.

VERSAILLES (3): «Youngblood». Ven., 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25; en sem., 19 h, 21 h 15.

YORK: «Pretty in pink». 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

ÉGLISE ST. MATTHIAS (10, Church Hill, Westmount) — Scott Bradford, organisateur. Œuvres de Albright, Lammens et Wagner. 20 h.

CHAPELLE LOYOLA — Andrea von Ramm, vocaliste. Œuvres de compositeurs dada, chants médiévaux. 20 h.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Charbonneau et le chef», de John Thomas McDonough. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — «Les papiers d'Aspern», adapt. de Marguerite Duras tirée d'une nouvelle de Henry James. Du mar. au ven., 20 h. 17 h, 21 h, dim., 15 h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins e.) — «Vincis», de Robert Lepage. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «La manoeuvre», de Lewis John Carling. Du mar. au sam., 20 h.

SALLE FRED-BARRY (4353, Sainte-Catherine e.) — «HTLV 3, le Chiffre de la Bête», de Robert Mathe et Hervé Martin. 20 h 30, sauf lun.

LA LICORNE (2075, Saint-Laurent) — «Bain public». Création collective. Du mar. au sam., 20 h 30.

PUZZLES (333, Prince-Arthur) — «Waiters». Avec Richard Dumont, Susan Glover et Pierre Lenoir. Mar., jeu., ven., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.

CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «Gone with Hardys», de David Allen. Du mar. au sam., 20 h.

LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «L'enfer à l'envers», d'après «Orphée aux enfers». Du mer. au ven., 21 h 30; sam., 22 h 30.

LA DILIGENCE (7385, Décarie) — «Luvs», de Murray Schisgal. Du jeu. au sam., 20 h 45.

DANSE

UQAM (Salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455, St-Denis) — «Chaleurs», chorégraphie de Paul-André Fortier. 20 h 30.

LA CHACONNE (342, Ontario e.) — Sonia del Rio. 21 h.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollock Hall) — Cindy Shuter, flûtiste. 20 h.

CONSERVATOIRE — Anne-Louise Longuemare et Élie Richard, pianistes. 20 h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique) — Myriam Gendron, pianiste. 20 h.

PLACE DES ARTS (Salle Willrid-Pelletier) — Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Alicia de Larrocha, pianiste, Robert Verabes, altiste. «Concerto sacro» (Klein), Concerto pour piano n° 1 (Beethoven), «Théria» (Debussy). Suite n° 2 de «Daphnis et Chloé» (Ravel). «Grands Concerts». 20 h.

THÉÂTRE DE LA RAMPE (247, Sainte-Marie, Laprairie) — «Le bonheur d'Henri», Présentation du Théâtre-Hall. Ven., sam., 20 h 30.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (Salle Octave-Crémazie, Québec) — «La vérité des choses», de Tom Stoppard. 20 h.

THÉÂTRE DE LA BORDEE (1091 1/2, Saint-Jean, Québec) — «Bobépine». Création collective. Du mar. au sam., 20 h 30.

AUDITORIUM JOSEPH-LAVERGNE (Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, Saint-Joseph e., Québec) — «Le moment W». Avec François Dupuis, Christiane Raymond et Rodrigue Tremblay. 20 h.

SALLE YORK (12, York, Ottawa) — «Mistero Buffo», de Dario Fo. Du mar. au sam., 20 h 30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS (Théâtre, Ottawa) — «Jennie's Story», de Betty Lambert. 20 h. — (Studio) — «As Is», de William M. Hoffman. 20 h.

POUR ENFANTS

LA CHACONNE (342, Ontario e.) — «Rapunzel». Présentation de les marionnettes de Claire et René. Dim., 15 h.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Les trois petits cochons» et «La fleur enchantée», de Jaël, Myriam et Marie-Hélène da Silva. Sam., dim., 14 h, (2 à 8 ans).

THÉÂTRE DE LA GALERIE (6968, Saint-Denis) — «Chagrin d'oursin», de Monique Fournier. Dim., 13 h 30.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) — Les Mummenschanz. 20 h.

THÉÂTRE SAINT-DENIS (1594, Saint-Denis) — «La mélodie du bonheur». Du mer. au dim., 20 h.

SPECTRUM (318, Ste-Catherine, e.) — Samedi de rire. 20 h 30.

FORUM (2312 Ste-Catherine e.) — Rush et Marillon. 20 h.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Marc Ogeret. 20 h, sauf lun. — Denis Watterwalt. 22 h.

LE PUZZLES (333, Prince-Arthur) — Jazz. Du lun. au ven., de 18 h à 21 h; du mer. au sam., de 22 h à 2 h.

CAFÉ CAMPUS (3315, chemin de la Reine-Marie) — Les hits des années 70. 21 h.

CHECKERS (4514, av. du Parc) — Sabata à compter de 21 h.

LE GRAND BOCK (893, Sainte-Catherine e.) — Dan et the Juniors. 20 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) — Marie-Perle Quintin. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h.

JAZZ-BAR 2080 (2080, Clark) — Michael Gauthier. Du mar. au dim., à compter de 22 h.

AU BON BAR (2070, de la Montagne) — Jazz classique sur cassettes, de 17 h à 19 h.

BAR BOCCACCIO (Place Bonaventure) — Claude Foisly. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h.

CENTRE SHERATON (1201, Dorchester e.) — La Croisette. Marie-Andrée Ostiguy. Du dim. au ven., de 18 h à 23 h. — L'Impromptu. John Shear. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Point de Vue. Suzanne Barthoume. Du lun. au dim., de 20 h à minuit. — Le Boulevard. Trio de Denis Boivin. Sam., de 20 h à minuit.

CAF'CONC (Château Champlain) — «Voilà Paris», avec Jacqueline Boyer. En sem., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.

LE GRAND PRIX (Ritz-Carlton, 1228, Sherbrooke e.) — Bob Marson. Du mar. au ven., de 20 h à 2 h; sam., de 21 h à 2 h. Roberto Medile. Lun., de 20 h à 2 h. Maurice Gagnon. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h.

TOUR DE VILLE (Grand Hôtel, 777, University) — Quatuor Transfert. Du mar. au dim., de 21 h à 2 h.

LA BAIE CÉLÈBRE LA BEAUTÉ

OFFRES SPÉCIALES DE REVLON, BONNE BELL, MAYBELLINE ET MAXI

Vous n'avez que jusqu'au 15 mars pour participer aux démonstrations, événements spéciaux et autres activités qui se déroulent en ce moment à la Baie. Vous pouvez vous faire faire un maquillage aux nouvelles couleurs du printemps, obtenir des échantillons gratuits aux comptoirs des parfums et profiter des offres spéciales!



Certains produits parmi ceux de notre gamme courante Revlon.



Certains produits parmi ceux de notre gamme courante Bonne Bell.



PRIME

Achetez pour 8.50 ou plus de produits de beauté Revlon, Maybelline, Bonne Bell ou Maxi et vous recevrez un superbe cadeau. Votre prime (valeur au détail 14.97) comprend: vernis à ongles Revlon (valeur 3.75), démaquillant Bonne Bell Soft colour Wash (hors photo) 15 mL (valeur 4.95), rouge à lèvres ultra mince Maybelline (valeur 3.98) et ombre à paupières Colors-To-Go Maxi (valeur 2.29), le tout présenté dans un joli sac.

(Quantité au Québec: 2 700)



Certains produits parmi ceux de notre gamme courante Maybelline.



Certains produits parmi ceux de notre gamme courante Maxi.

Achats en magasin seulement. Produits de beauté, rayon 250. En vigueur jusqu'au 15 mars.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
 • Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
 • Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
 • Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

